

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE



(Cliché C. N. R.)

Le Rocher Percé, Gaspé.



Pour le fumeur,
un plaisir

NOUVEAU

CHAQUE année, chaque
jour, nous apporte de
nouvelles découvertes qui
rendent la vie plus agréable.

Les automobiles sont plus confortables,
plus gracieuses, plus rapides—

Les radios sont de plus en plus perfec-
tionnés—

Et maintenant, voici une cigarette qui est
de notre temps!

Un minutieux mélange de tabacs de choix
lui donne un arôme plus captivant, une
douceur plus légère, une saveur déli-
cieusement différente—c'est une cigarette
plus fine, qui apporte au fumeur une nou-
velle mesure de satisfaction.

Rappelez-vous du nom — MASTER
MASON — Le prix, 25c pour 20 —
Achetez-les aujourd'hui même pour votre
plus grande satisfaction — Exigez le petit
paquet rouge.

25^c

pour

20

cigarettes
Master Mason

Les paquets contiennent des coupons échangeables pour une grande variété de primes attrayantes et utiles

LE TERROIR

Revue mensuelle illustrée fondée en 1918

Organe de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

Publié et édité

PAR

Le Terroir, Limitée

41, Boulevard des Alliés, -:-

Téléphone: 2-1229

ADMINISTRATION:

EUDORE CARON
Président

J.-O. DUCASSE
Gérant de circulation

Melle F. DIONNE
Secrétaire

Bureau à Montréal:
5462 ESPLANADE,
Tél.: CRescent 113
M. GEORGES BELANGER
Représentant Général

REDACTION:

ALPHONSE DESILETS

Président.

G.-E. MARQUIS

Gérant.

EMILE BOITEAU, N.P.

Secrétaire.

Autres membres:

DAMASE POTVIN

J.-H. PHILIPPON

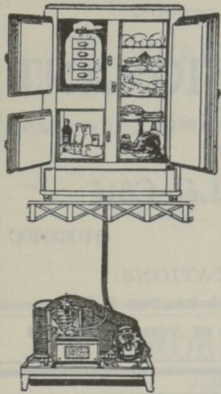
PRIX D'ABONNEMENT:

1 an: Canada: \$3.00 — Etranger: \$4.00 — Un abonnement comptera pour une année entière s'il n'est pas refusé régulièrement par avis postal dès le premier numéro reçu. — Les chèques ou mandats doivent être payables à LE TERROIR, Ltée, et adressés à 41, Boulevard des Alliés, Québec.

COLLABORATION

Tous les membres de la Société des Arts, Science et Lettres sont cordialement invités à nous fournir des articles ou des notes d'actualité: Variety is the spice of life.

Toute collaboration rédigée avec soin, sur un seul côté de chaque feuille, doit être envoyée, avant le 10 du mois, au Gérant de la Rédaction: G.-E. MARQUIS, No 90, avenue Lockwell, Québec.



LE CHOIX DE PLUS DE

7,500,00

CLIENTS SATISFAITS

Il n'y a qu'un seul

FRIGIDAIRE

Produit de General Motor

Vendu et installé
par

GOULET &

BÉLANGER LTÉE

8 DE LA COURONNE
Tél.: 6101-6102

Sommaire

	Page
Une année fructueuse, Alphonse Désilets.....	5
D'un mois à l'autre, Damase Potvin.....	6
La Gaspésie vue par un touriste, G.-E. Marquis....	9
Chez nos poètes.....	15
L'Echo Musical et Artistique, J.-H. Philippon.....	17
"L'Homme qui va", Jean-Chs Harvey.....	20
L'esprit familial, J.-H. Coulombe.....	21
Les Garde-Malades.....	23
Bibliographie, Alphonse Désilets.....	25
Une Artiste Canadienne.....	26
L'Avenir et l'Epargne, Jos. S. Blais.....	28
Chez nos membres.....	31

La Banque CANADIENNE NATIONALE

Capital versé et
Réserve. . \$ 14,000,000
Actif. . . \$155,000,000



**La grande banque
du
Canada français**



255 succursales au
Canada. 215 dans la Pro-
vince de Québec, 12 dans
la Cité de Québec.



Filiale à Paris:

**La Banque
Canadienne
Nationale**
(FRANCE)

14, RUE AUBER
PARIS

Notre personnel est
à vos ordres.

Vous bâtissez sur le sable...

... Si vous négligez de mettre en règle votre succession et vos dispositions testamentaires.

Laissez-nous vous aider à le faire. Sur ce point, notre Société vous donnera sécurité, compétence et permanence.

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE

Exécutrice Testamentaire Fiduciaire

MONTREAL	QUEBEC
5 Est, rue St-Jacques	72, côte de la Montagne
Tél.: HARbour 4192	Tél.: 2-1139

La plus importante Librairie et Papeterie française au Canada

ARTICLES RELIGIEUX, artistiques et pratiques. ENCADREMENT.
LIVRES RELIGIEUX. Musique et chant grégorien. RELIURE.
ARTICLES DE CLASSES. Dessin, Globes, Cartes murales, Tableaux d'histoire. MUSEES.
LIVRES DE CLASSES: français, latins, grecs. SAYNETES ET DRAMES.
ARTICLES DE FANTAISIE: Maroquinerie, Décorations, Statuettes, aCrtes postales, Albums, Jeux.
LIVRE CANADIENS ET FRANCAIS: Littérature, Histoire, Romans, Economie sociale, Théâtre, Sciences, Arts, Manuels, Guides.
TAPISSERIES. Papiers peints, reliefs et vitraux. MOULURES.
ARTICLES DE BUREAU: Meubles, Livres perpétuels. IMPRESSIONS.

GRANGER FRÈRES

Limitée

LIBRAIRES, PAPETIERS, IMPORTATEURS

32, Notre-Dame, Ouest, Montréal

LA CAISSE D'ECONOMIE

de NOTRE-DAME de QUEBEC

Tous devraient avoir un compte d'épargne à la Caisse d'Economie.

L'on ne saurait trop recommander l'importance de l'épargne régulière, qui seule conduit à l'indépendance financière.

Impossible de trouver un meilleur endroit pour vos économies.

La seule Banque d'Epargne à QUEBEC

SPECIALISTES

CLINIQUE TOUSIGNANT

Yeux, nez, oreilles et gorge
par les Docteurs

J. A. Tousignant et Léo Côté

525, RUE ST-JEAN, -:- QUEBEC

HEURES DE CONSULTATIONS:

10 à 12 heures A.M. — 2 à 4 heures P.M.
7 à 8 heures les lundi, mercredi et vendredi soirs

GELÉE "SUPRÊME"

La gelée "SUPRÊME" vous permet de préparer d'une manière facile, plusieurs desserts différents et délicieux ayant le goût du fruit naturel. Cette saveur étant produite par l'emploi du véritable jus de fruits dans sa fabrication.

La gelée "SUPRÊME" est préparée à la gélatine la plus pure et de la meilleure qualité.

Elle procure un dessert exquis et nutritif. Elle est recommandée par les médecins et les hôpitaux comme aliment sain, très digestif.

Exigez la gelée "SUPREME" de votre fournisseur.

Fabriquée à Québec par

LES ESSENCES "SUPREME" ENRG.

Tél.: ATELIER 2-8715 Une visite est sollicitée

JOSEPH HEBERTELECTRICIEN LICENCIÉ
Ferblantier, Plombier, Electricien-Licencié
Poseur d'Appareils à Eau Chaude
45, RUE DU PONT, — QUEBEC.

Fondée en 1872

O. Chalifour Inc.Bois et Menuiserie de Qualité
126, rue Prince-Edouard, — — QUEBEC.

Bandage herniaire perfectionné

"LA MAIN"Si vous souffrez de hernie, procurez-vous ce bandage.
Homme d'expérience au bureau.

J.-B. MORIN, Enrg.

Tél.: 2-1071 412½, St-Jean QUEBEC.

J.-ROBERT TALBOT, B.S.

VIOLONISTE-COMPOSITEUR

Professeur et Secrétaire de l'école de Musique de l'Université Laval
Membre de la Société Française de Musicologie (Paris)
Brevet d'enseignement de l'Académie de Musique.

192, RUE ST-CYRILLE — QUEBEC

Maladies de la peau et du cuir chevelu

Dr RAYMOND PAQUINEx-élève de l'Hôpital St-Louis, Paris
Médecin de l'Hôpital du St-Sacrement

17, rue St-Jean Tél.: 2-5843 QUEBEC

VOLUME DE**LITTÉRATURE CANADIENNE**

Nouvelle collection canadienne Granger - Mame

La Librairie Granger est heureuse de présenter une attrayante réédition de livres canadiens bien connus et même célèbres, mais épuisés depuis plusieurs années et devenus rares. Sur les instances de nombreux bibliophiles et fervents des choses de chez-nous, notre maison vient d'éditer avec grand soin et met aujourd'hui en vente une magnifique collection d'oeuvres canadiennes, dues à quelques uns de nos écrivains les plus estimés. L'histoire, la biographie, la légende, les récits savoureux du terroir, la vie et les coutumes de nos ancêtres, voilà le fond de cette collection nationale. La typographie, l'illustration et la reliure de ces beaux livres ont été particulièrement soignées.

FERLAND, J. B. A. (Abbé) — La France dans l'Amérique du Nord. Les temps héroïques de la Nouvelle-France 1497-1662.

Avec illustrations 8½ x 12, 411 pages.

FERLAND, J. B. A. (Abbé) — La France dans l'Amérique du Nord. Le Canada sous Louis XIV et Louis XV. 1663-1760.

Avec illustrations 8½ x 12, 496 pages.

Broché, chaque volume,	2.00
Reliure percaline rouge, finie or, tranche dorée,	3.00
Reliure amateur, dos et coins cuir	5.00

LEMAY, P. — Le Pèlerin de Ste-Anne.

Avec illustrations 7½ x 11, 363 pages

Broché	1.00
Demi-reliure	1.60

GASPE DE PH. A. — Mémoires. Série de deux volumes.

Avec illustration, 7½ x 11, 360 pages

Broché	1.00
Demi-reliure	1.60

GASPE DE PH. A. — Mémoires. Série de deux volumes.

Avec illustrations, 7½ x 11, 360 pages.

Broché	1.00
Demi-reliure	1.60

ROUSSEAU, EDMOND — Les Exploits d'Iberville.

Avec illustrations 6½ x 10, 230 pages.

Broché	.80
Demi-reliure	1.25

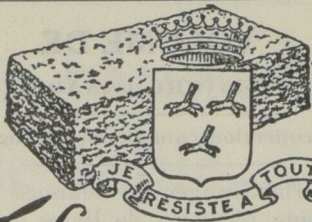
DUPUY, PAUL — Villemarie. Petites fleurs religieuses du vieux Montréal.

Avec illustrations 6½ x 10, 240 pages,

Broché	.80
Demi-reliure	1.25

GRANGER FRERES, LimitéeLibraires, Papetiers, Importateurs
32, NOTRE-DAME, OUEST, — MONTREAL

Une
Brique
de Tuf.



12
Nuances
diffé-
rentes.

La
Frontenac

Nos briques sont fabriquées de tuf pur contenant en même temps les éléments chimiques qui, en se décomposant par la cuisson, leur donnent ces tons riches et veloutés.

**Brique Rustique — Brique Commune
Terra Cotta**

Cotations et échantillons Gr^{at}is sur Demande

BRIQUE FRONTENAC, LIMITÉE

140, rue St-Jean, QUEBEC

TEL. 2-0980

P.-A. GALARNEAU, - - Gérant-Général

Tél. 9186

196-194 rue St-François



BUREAU DES GARDES-MALADES

L'Association Catholique

DES

Gardes-Malades Licenciées

DE LA

Province de Québec

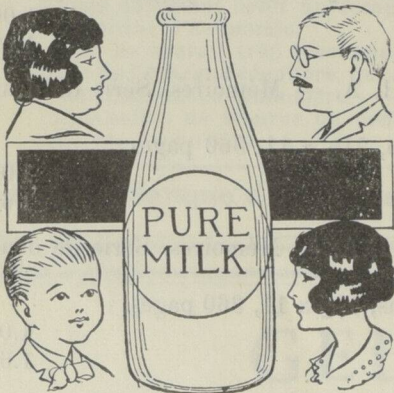


TOUJOURS DISPONIBLES

GARDES-MALADES DIPLÔMÉES

Pour service de 24 hrs, pour service de 12 hrs,
pour service à l'heure; traitements,
pansements, etc.

LE LAIT PUR



de saveur douce et
agréable, est le
bien des enfants,
pourvu qu'il soit

**CLARIFIÉ
ET**

PASTEURISÉ

Protégez votre fa-
mille et tous ceux
qui vous sont
chers en deman-
dant toujours la

MARQUE

FRONTENAC

LAIT, CREME,
BEURRE,

CREME GLACEE

Fournisseurs de la
Goutte de Lait et
du Château Fron-
tenac.

La Laiterie Frontenac Limitée

142, de l'Église,

QUÉBEC

TÉL. 7175 - 7176

**Représentant
demandé**

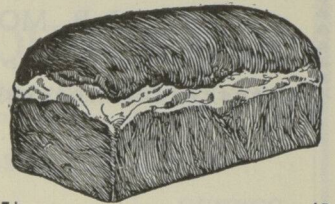
Dans la ville de Québec
et sa banlieue, pour
s'occuper des annonces
à être publiées dans
"Le Terroir". Occa-
sion exceptionnelle de
se faire un revenu à
Québec, soit en em-
ployant tout son temps
ou une partie.

S'ADRESSER A:

**"LE TERROIR",
Limitée**

41, Boulevard des Alliés

QUEBEC



Boulangerie Modèle

HETHRINGTON

PAINS et
PETITS PAINS

Biscuits,
Pâtisseries, Gâteaux

GROS ET DETAIL

Livraison de ville et de
campagne

Demandez nos listes
de prix

T. HETHRINGTON

— Limitée —

358-364, rue St-Jean

Tél. 2-6636 - Québec

Bureau 2-7595 Développement, Impression
Téls.: Rés. 2-1011 et Agrandissement

W. B. EDWARDS

PHOTOGRAPHE COMMERCIAL

225, rue St-Jean et 9 rue Buade - QUEBEC

Photographie panoramique Illustration de catalogue

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE de la SOCIÉTÉ des ARTS, SCIENCES et LETTRES de QUÉBEC

Vol. XII No 5

— BUREAU, 41, Boulevard des Alliés, QUÉBEC —

Octobre 1930

Une année fructueuse

Les récentes élections de la Société des Arts, Sciences et Lettres, marquent le terme d'une année de travail abondant et utile, au crédit de notre oeuvre.

L'infatigable dévouement, les étonnantes ressources du président sortant de charge, joints à la collaboration des deux vice-présidents et de nos directeurs, ont accompli une part plus que notable du programme que la Société s'était tracé depuis sa fondation.

Les conférences publiques, nombreuses et instructives, ont réuni des auditoires considérables et fort intéressés. Des conférenciers éminents ont illustré la chaire electique de la société des Arts, Sciences et Lettres, en ajoutant encore à son prestige et à son autorité.

Nos filiales anciennes, nos cours d'histoire et notre Commission des Guides Historiques, se sont enrichis de nouveaux mérites et surtout de sujets bien préparés à faire connaître et à faire aimer l'historique pays de Québec. Le tourisme en profitera et nos compatriotes eux-mêmes s'attacheront davantage à une terre qu'ils estiment mieux parce qu'ils ont appris à la mieux comprendre.

De nouvelles entreprises s'ajoutent désormais à notre actif: c'est l'Association groupant, sous notre patronage, tous les chanteurs artistes et amateurs de Québec. Ce groupement s'effectue dans le but d'établir des liens de confiance, d'entraide, de protection et de solidarité, entre ceux qui nous charment de leurs compositions, ceux qui prêtent leurs talents et leur savoir à les exécuter, et, ceux qui supportent de leurs encouragements les manifestations artistiques de cette nature.

Par ailleurs, la création de cette noblesse intellectuelle titulaire de notre Diplôme d'Honneur, ainsi que les hautes distinctions conférés à plusieurs de nos membres cette année, ajoutent au blason de la Société des Arts, Sciences et Lettres, de nouveaux fleurons dont nous sommes justement fiers.

Aussi, croyons-nous que ce corps social d'élite prend place méritoire dans les annales artistiques, scientifiques et littéraires du Canada français. Que son oeuvre est profitable et que son action doit durer aussi longtemps qu'elle comptera des intelligences saines, des volontés effectives et des esprits ouverts, comme sont ceux qui président et présideront demain à nos activités.

Nous avons l'assurance que la nouvelle direction continuera d'élargir le prestige de la société des Arts, Sciences et Lettres, parcequ'elle peut s'appuyer sur l'expérience de ses prédécesseurs, sur la franche amitié de tous les sociétaires et sur sa popularité depuis longtemps justifiée.

Alphonse DESILETS.

D'UN MOIS A L'AUTRE

Par DAMASE POTVIN

C'est, aujourd'hui, un aphorisme de dire que Québec change, que Québec renaît. En certaines parties, c'est une féérique transformation. Aussi, des gens qui n'auraient pas vu ces parties de la ville, voilà seulement dix ans, éprouveraient un peu, aujourd'hui, en y revenant, les impressions de ce moine d'Ormuz réveillé d'un sommeil de mille ans. Ils ne s'y reconnaîtraient plus du tout.

L'une des parties de la vieille capitale qui est restée le plus longtemps immuable, c'est celle qui s'étend de l'historique Côteau Sainte-Genève qui surplombe la vallée de la rivière Saint-Charles aussi abruptement que le Cap Diamant écrase la partie la plus ancienne de la basse ville. Tout ce vaste plateau dont une partie dévale vers Saint-Malo et l'autre, du côté du fleuve, par l'Anse-au-Foulon était d'une belle sauvagerie voilà seulement quinze ans. Des champs s'étendaient partout couverts de céréales ainsi que de grasses prairies que piquaient, ici et là, d'opulents bosquets de beaux arbres plusieurs fois centenaires et quelques villas de riches industriels anglais. C'était le jardin de Québec, eut-on pu dire. Et l'on eut dit également en ce temps-là, qu'il en serait toujours ainsi, que ce que l'on voyait alors et admirait devait être éternel.

Ce fut loin d'être éternel. En l'espace de quinze années tout au plus, transformation complète, radicale. Dame Nature reçut, un jour, l'ordre de déguerpir et elle court encore. Il n'y eut de sa part ni tambour ni trompette, mais il y eut du côté de l'envahisseur force coups de pic et des détonations à n'en plus finir de dynamite. Résultat: trois grandes paroisses avec leurs vastes églises couvrent le plateau naguère solitaire. L'ancien Jardin de Québec est devenu subitement le plus grand quartier résidentiel de la ville, et, au bas des deux pentes abruptes du plateau, que tapissaient des touffes de plantes tenaces, jusqu'à la grève du fleuve d'un côté et, de l'autre, jusqu'aux rives herbues de la rivière Saint-Charles, l'industrie est devenue maîtresse de tout. D'un côté, c'est le port artificiel de l'Anse-au-Foulon où l'on investit des millions en travail depuis bientôt quatre ans, et de l'autre, ce sont les usines des chemins de fer de Saint-Malo avec tout ce qui s'ensuit.

Mais là ne s'est pas borné l'envahissement de l'ancien Jardin de Québec. On a même voulu fouiller son sol, pénétrer au tréfonds de son être. Et, c'est, en effet, au sein même de ce paisible plateau que la grande compagnie de transport ferroviaire et transatlantique qu'est le Pacifique Canadien a commencé, voilà quelques semaines, les travaux de percement d'un tunnel qui aura un mille de longueur et qui établira, sous terre, une communication entre les usines de Saint-Malo, d'un côté, et le havre de l'Anse-au-Foulon, de l'autre.

Ainsi, peut-on rappeler, se trouve réalisée cette prophétie d'un ancien ministre de Québec dans le cabinet fédéral, feu l'honorable L. P. Pelletier, qui, un jour, faisant allusion à un assez vague projet de tunnel précisément à cet endroit, avait dit que c'est là que l'on

chercherait, en fouillant à travers ses entrailles, le cœur de Québec et qu'on le trouverait.

* * *

Un grand congrès de l'Association des Bonnes Routes s'est tenu à Québec à la fin de septembre. Il a été naturellement beaucoup question de notre voirie provinciale québécoise. Elle mérite assurément que l'on s'en occupe même en dehors des manifestations spéciales du genre de celle qui vient de finir. Comme l'a fait justement remarquer le premier ministre dans son discours de bienvenue de l'autre jour, notre province de Québec a été la pionnière encore même que notre voirie n'ait guère plus de dix-huit ans d'existence. Avant 1912, l'on peut bien dire que nous n'étions pas riches en chemins et on l'était peut-être encore moins dans les autres provinces. Nos routes nous ont coûté, il est vrai, près d'un million et demi, mais qui regrette, aujourd'hui, cette dépense même parmi ceux qui sont les plus enclins à critiquer ce côté de la politique générale du gouvernement. Du plus pauvre ouvrier des villes jusqu'au plus humble colon de nos plus lointaines campagnes, qui voudrait actuellement revenir aux chemins de terre de naguère? Nos routes eussent coûté encore un million de plus que nous ne les regretterions pas et que si tout était à recommencer, tous et chacun feraient la même chose et consentiraient aux mêmes dépenses et aux mêmes sacrifices. Quoiqu'il en soit, il y aura une belle fête à organiser le jour qui marquera bientôt le vingt-cinquième anniversaire de la voirie dans la province de Québec.

Rappelons que l'on a célébré, peut-être sans s'en apercevoir, les noces de cristal de notre voirie provinciale par un acte gouvernemental dont les bienfaits résultats se font maintenant sentir, chaque année, d'un bout de la province à l'autre. En effet, voilà trois ans, le gouvernement, pour parfaire notre système vicinal, décidait de prendre sous son contrôle l'entretien de tous les chemins améliorés depuis 1912 et de dépenser pour cela et pour d'autres fins, autant pour les prochains dix ans qu'il avait été dépensé jusqu'alors depuis 1912, c'est-à-dire la somme, en chiffres ronds, de soixante-quinze millions; un peu moins de \$10,000.00 par mille de construction et d'entretien; enfin, un budget annuel de plus de six millions.

C'était là, on devra l'avouer, une façon fort pratique de marquer le quinzième anniversaire de notre voirie. Que fera-t-on lors de ses noces d'argent?

Par les simples chiffres que nous venons de noter l'on peut concevoir quel travail énorme s'est accompli et se fait encore chaque année dans ce vaste département de la Voirie qui est assurément le plus gros employeur de main d'oeuvre de la province, puisque l'on calcule que, certaines époques de l'année, ce département n'emploie pas moins de 13,000 hommes et que, certaines années, il ne s'est pas émis à la comptabilité du département pas moins de 125,000 chèques.

Dans le même ordre d'idée la situation de notre voirie provinciale est des plus intéressantes à l'heure qu'il est. Nous comptons dans notre province présentement 33,040 milles de chemins ruraux repartis comme suit: 5,316 milles de chemins de première classe; 8,878 milles de chemins de seconde classe; 18,846 milles de chemins de troisième classe. De cette longueur totale, 13,500 milles ou 40% sont améliorés de façon permanente et recouverts d'une surface de graviers, de macadam ou de béton. Le réseau de nos routes comprend cinquante-et-une artères et il y a une longueur de 5,316 milles dont 5,166 ou 97% sont terminés.

Voilà donc un côté de l'administration provinciale dont il faut infailliblement s'occuper, même en dehors du domaine de la critique.

* * *

Parmi les nombreux travaux qui ont été soumis au cours du Congrès de l'Association des Bonnes Routes, il n'en est pas, croyons-nous, de plus intéressant pour la population de notre province que celui que présentait, le premier jour du congrès, M. J. L. Boulanger, sous-ministre de la Voirie, sur l'histoire de notre voirie québécoise. Cette histoire serait longue et il appert qu'un de nos distingués historiens de Québec, travaille depuis quelques années, à la faire au complet et en détail. Ce serait un gros volume. Aussi, y a-t-il mérite à la résumer de façon que rien n'y manque depuis les débuts du régime français jusqu'à nos jours; et c'est le mérite du travail de M. Boulanger.

Cet historique de notre voirie nous fait connaître de nombreux faits fort intéressants. C'est ainsi que nous devons conclure que le département de la Voirie est, aujourd'hui, obligé de corriger des fautes qui se sont commises voilà deux ans dans nos premiers chemins et dont on est obligé, souvent, de suivre les tracés. Et il est noté, quelque part, que c'est en 1733, il y aura donc bientôt cent ans, que fut construite la première route carrossable de Québec à Montréal sur la rive gauche du fleuve. Il y a là nombre de fautes à corriger.

Ainsi, pour bien se rendre compte des difficultés qu'il y a eu à vaincre et qu'il y a encore à rencontrer dans la construction de nos routes, il faut connaître le passé et savoir ce qui s'en fait même sous le régime français. La voirie, sous le régime français, fut assez rudimentaire et on le conçoit facilement si l'on sait que dans ce temps-là les travaux de voirie étaient à la charge exclusive des habitants de la paroisse par où passait la route à construire ou à entretenir. Et Dieu sait si l'on était pauvre à cette époque. L'on n'avait pas à bénéficier alors de la munificence du gouvernement qui non seulement construit les routes, mais les entretient d'un bout de l'année à l'autre.

Aussi, n'y avait-il, entre les quelques centres de colonisation du temps, que d'humbles chemins, presque des sentiers seulement pour les piétons et qui étaient constamment dans un état lamentable. Ces sentiers étaient tracés par "courvées" entre les habitants et l'on avait, à la vérité, assez peu d'enthousiasme pour ce travail gratuit en groupes.

C'est du régime français, du reste, que datent les fameuses "parts de route" qu'ont connues les gens de la génération actuelle. C'est-à-dire que chaque habitant était tenu de faire et d'entretenir la partie du chemin d'une paroisse, de même que les ponts. Après la cession, il y eut peu de changement dans ce régime. On s'en

tint encore à la corvée et les ordonnances devinrent plus sévères, même en ce qui regarde les réparations aux chemins. L'on n'obligeait personne à construire de nouveaux chemins, mais tous les habitants devaient contribuer à les entretenir. En ce temps-là, on avait classé les chemins comme suits les chemins royaux; les chemins de concessions; les chemins des moulins.

Le chemin royal est devenu aujourd'hui la route nationale. Avant 1912, on entendait encore dire dans nos campagnes: "Le chemin du Roi". L'expression se perd de plus en plus et c'est ainsi que les manifestations du progrès finissent par nous faire oublier même nos plus anodines traditions. Et malheureusement, notre survivance s'affaiblit davantage.

* * *

La saison des pèlerinages à Sainte-Anne de Beaupré est maintenant terminée. Elle a été particulièrement brillante, nous dit-on, encore que l'on signale une certaine diminution dans le nombre des pèlerins, diminution due à la crise générale qui affecte toute l'Amérique. Toutefois, le total des pèlerins qui sont allés, au cours de l'été au sanctuaire de la grande thaumaturge canadienne n'est pas encore loin du demi-million, si l'on en croit les statistiques que viennent de publier les Pères Rédemptoristes, les fidèles gardiens de ce célèbre et vénéré sanctuaire.

On assure maintenant que grâce aux développements de l'automobilisme de plus en plus sensibles chaque année et aux bonnes routes de notre province qui ont complètement modifié la physionomie des pèlerinages et lorsque sera complètement terminée la nouvelle basilique, on assure que Sainte-Anne de Beaupré ne verra pas moins qu'un million de pèlerins chaque année.

Dans les statistiques que viennent de publier les Révérends Pères Rédemptoristes, sur les pèlerinages à leur sanctuaire, il y a un chiffre particulièrement imposant. C'est celui qui indique le total des pèlerins de toute catégorie qui sont allés à cet endroit depuis l'année 1659 et qui est de tout près de dix millions.

Voilà donc 271 ans que la dévotion à la "bonne Sainte-Anne" existe à Sainte-Anne de Beaupré. Les premiers pèlerins y sont venus à la suite de malheureux Bretons qui furent sauvés d'un affreux naufrage dans le fleuve Saint-Laurent et qui avaient promis, s'ils étaient sauvés d'élever une petite chapelle en l'honneur de la mère de la Sainte Vierge sur le coin de terre où ils aborderaient.

Ce coin de terre, ce fut Sainte-Anne de Beaupré, ou Sainte-Anne du Petit-Cap, plus tard, Sainte-Anne du Nord.

Les marins bretons, sauvés miraculeusement, furent fidèles à leur promesse. Ils élevèrent une petite chapelle en bois qui fut remplacée en 1658, par une église plus grande, grâce à la générosité du sieur Estienne de Lessart qui céda le terrain nécessaire constatant le grand désir que les habitants de l'endroit avaient d'avoir une église.

C'est de la construction de cette église que date la statistique générale des pèlerins que viennent de publier les Pères Rédemptoristes.

En 1675, fut érigée une autre église et, exactement deux siècles plus tard, en 1876, fut construite la basilique qui fut détruite par le feu en 1922. L'année prochaine, enfin, sera inaugurée la nouvelle basilique qui remplacera la première.

C'est donc à 250 ans et plus qu'il faut remonter pour

trouver l'origine des pèlerinages à Sainte-Anne de Beau-pré. En ces temps reculés déjà s'opéraient des guérisons miraculeuses et c'est, d'ailleurs ce qui a contribué à accentuer, d'année en année, la visite des pèlerins venant de tous les coins de l'Amérique. C'est lentement, on le comprend, que l'organisation des pèlerinages, s'est développée. Mais ce n'est, à bien dire, que durant le dernier siècle, que Sainte-Anne de Beau-pré est devenue véritablement le Lourdes du Canada.

* * *

L'on semble le prendre d'assez haut avec la loi qui a été passée à la Législature et qui défend les panneaux-réclames. Car il y a une loi à ce sujet. Est-ce possible? Oui, mais elle n'existe, en réalité, que dans les statuts. Et les voyageurs, les amateurs de pittoresque, ils sont plus nombreux qu'on le pense, continuent de se plaindre qu'on leur gâte leur paysage. La vue perpétuelle de ces affiches multicolores les horripilent avec raison en leur masquant souvent de merveilleux coins de nature. Encore au cours de l'été nous avons entendu maints touristes pester contre ces laideurs.

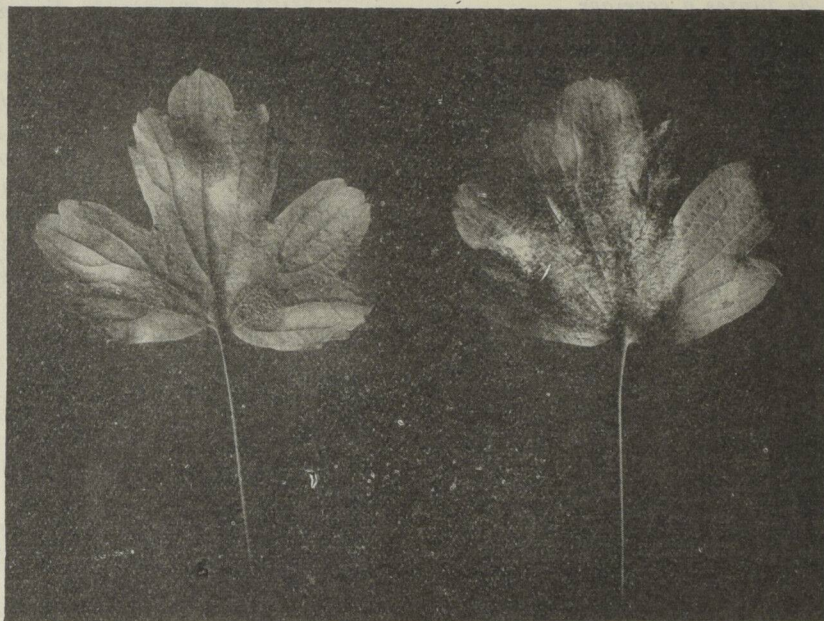
Appliquera-t-on jamais la loi? Il est à souhaiter que la fin de ces tapageuses manifestations réclamistes ne soit pas aussi loin que l'est leur origine. Car ces sortes d'annonces ne dateraient pas d'hier. Dans les fouilles que l'on a pratiquées à Herculanium et à Pompéi, on a découvert des pans de mur qui contenaient des peintures annonçant l'ouverture d'auberges, de thermes ou encore des combats de bêtes féroces. Dans une de ses lettres, Pline le Jeune se scandalise parce qu'un poète faisait par ce moyen annoncer la publication de ses oeuvres. Que dirait Pline le Jeune s'il revenait parmi les humains et surtout s'il poussait une pointe en Amérique?

Mais les panneaux-réclames, s'ils ont pour patrie l'Amérique, sont de tous les pays. On sait qu'il y a en Fran-

ce une ligue de protection des paysages comme il y a dans les pays anglais une association de protection des animaux; l'on sait également que le ministre des finances de la France frappe de lourds impôts ces panneaux-réclames. Voilà assurément une taxe bien trouvée, contre laquelle l'on ne protestera jamais et tout argentier national devrait suivre cet exemple. Au point de vue esthétique la question de ces panneaux qui affectent plusieurs formes des plus ingénieuses souvent et qui sont placés le long des voies de chemins de fer et des routes nationales, ont toujours préoccupé les amateurs de la belle nature. Certaines compagnies ferroviaires les ont bannies le long de leurs lignes.

Donc, une loi a été passée chez nous contre ce genre de réclame qui ne semble cependant pas encore avoir été appliquée même sommairement. Il serait pourtant juste qu'elle le soit intégralement et sans plus tarder. Les voyageurs demandent son application. Et il a raison. Celui qui prend au guichet de la gare ou au quai de la compagnie maritime un billet de voyage, ne fait-il pas un contrat moral avec la compagnie qui va le transporter au loin, contrat en vertu duquel il a le droit pour son voyage à la plus grande part de confortable possible. Or, parmi ce confortable, la vue du paysage semble un droit imprescriptible qu'il suffit de mentionner pour en établir l'existence.

On prétend que ces affiches réclames ont leurs artistes. Nous voulons bien le croire, mais on aimera toujours mieux voir les chefs-d'oeuvre de ces artistes ailleurs qu'au milieu d'un pittoresque paysage. Quand l'un de ces artistes fait un chef-d'oeuvre pour le compte d'un grand industriel, celui-ci devrait faire comme ce grand savonnier d'Angleterre qui avait commandé à un de ces artistes en réclames un tableau représentant des femmes au bain et usant de son savon. Le savonnier fut si émerveillé de la toile qu'il la garda dans son salon et ne la fit jamais reproduire. Que ne fait-on de même?



Feuilles du gadellier à fleur jaunâtre.

La Gaspésie vue par un touriste

Quelques Aspects de son Territoire, de ses Richesses Naturelles, de ses Lacunes de Communication, des Progrès qu'elle a accomplie et ceux qui lui restent à faire.

Par G.-E. MARQUIS

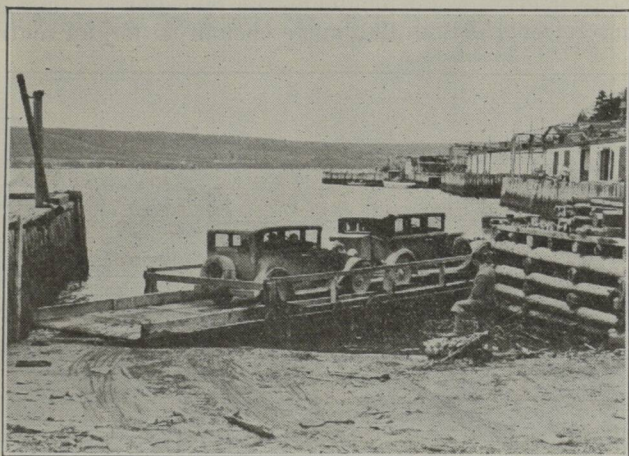
Topographie et Paysages. — Si vous déployez devant vous une carte de la province de Québec, vous remarquerez, à son extrême droite, dans le golfe St-Laurent, une longue pointe de terre qui s'avance hardiment dans l'océan : c'est la Gaspésie, notre Bretagne canadienne.

Nous avons parcouru les deux et nous ne craignons pas d'offrir la palme à celle qui fut découverte par Jacques Cartier, le navigateur malouin dont nous avons visité la propriété et même la demeure natale, "Limoilou", près de St-Malo, il y a quelques années.

Autant la Bretagne française est tourmentée, aride, dépourvue, à bien des endroits, de sol arabe et de richesses naturelles, autant notre Bretagne canadienne pré-

de la majesté des tableaux qui s'offrent à leur vue et de la hauteur des monts et des pics qui se dressent un peu partout, de chaque côté des voies qui ont été ouvertes pour les chemins de fer ou des tronçons de routes fréquentées par les automobiles, à différents endroits. Le "tour de la Gaspésie" n'a rien qui se rapproche, comme formes à peindre, des Montagnes Rocheuses, mais, par contre, les aspects variés de ses paysages et de ses panoramas y sont plus doux, plus agréables à l'oeil et plus variés. Dans les Montagnes Rocheuses, l'on a l'impression d'assister à un spectacle titanique où les éléments en furie de la nature, après s'être entre-choqués dans des combats gigantesques, se sont soudainement figés et présentent les formes les plus variées, comme les plus grandes qui puissent se voir. Des rivières nombreuses se précipitent en rapides et en cascades, sur des milles et des milles de longueur, pendant qu'ailleurs les gorges ou canyons qui ont grignoté le roc nous rappellent les siècles d'usure que représentent ces tranchées.

Rien de tel dans la Gaspésie. Les montagnes que l'on côtoie en en faisant le tour s'élèveront bien à 300, 400 et 500 pieds, mais leurs formes sont plutôt régulières, légèrement arrondies, et, de plus elles sont couvertes de forêts. Presque partout, l'on peut faire de la culture sur le flanc de ces montagnes, et c'est ainsi que, dans la plupart des vallées qui longent les rivières descendant de



(Cliché C. N. R.)

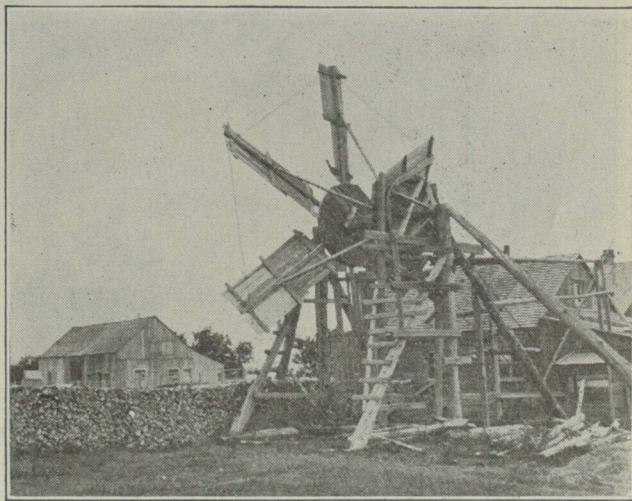
Endroit où l'on croit que Jacques Cartier atterrit à Gaspé, en 1534.

sente d'un côté, au sud, des terres riches et, au nord, des paysages d'une beauté incomparable.

La Bretagne est fière de son Mont St-Michel avec l'abbaye de l'époque féodale qui le couronne; la Gaspésie est, de son côté, non moins heureuse de signaler aux étrangers son Rocher Percé.

La Gaspésie comprend deux comtés: Gaspé et Bonaventure, bien que certains auteurs veulent lui incorporer ceux de Matapédia et de Matane. Elle a une superficie de 10,500 milles carrés, mais il n'y a peut-être pas un vingt-cinquième de cette étendue qui soit habité. Le littoral sud de la Gaspésie est garni de paroisses, tandis que le rivage nord, à partir de Ste-Anne des Monts, en descendant jusqu'à la Rivière au Renard, n'est constellé, par ci par là, que d'agglomérations de pêcheurs, dont les habitations s'élèvent dans les anses, les baies et les havres formés par l'estuaire des rivières.

La traversée des Montagnes Rocheuses, dont les deux rangées de chaînes ont 500 milles de profondeur, créé, chez les voyageurs, une impression inoubliable, à cause



(Cliché C. N. R.)

Moulin à vent servant à scier le bois, à Gaspée.

ces montagnes et se jetant dans le fleuve St-Laurent, l'on voit de nombreux lopins de terres qui sont cultivés par les pêcheurs ou les bûcherons qui y ont assis leurs habitations.

Occupations et Commerce — Trois occupations principales sont en honneur à la Gaspésie: au sud, celles de la culture du sol et des chantiers, tandis qu'au nord, en bas

de Mont-Louis, la pêche est, à bien dire, l'unique travail auquel se livrent ses habitants.

La récolte des champs de cette année va donner un rendement considérable et, dès les premiers jours de septembre, la plupart des céréales étaient fauchées ou moissonnées. Les paturages ont procuré à l'industrie laitière des éléments abondants, au cours de la dernière saison. Légumes et fruits ont aussi donné une très bonne récolte. Par contre, les pommes de terre souffrent du mildiou. Il n'y a que la pêche à la morue qui, jusqu'à septembre, a fait presque totalement défaut, bien que celle du saumon, un peu plus à bonne heure, ait rapporté de jolis deniers à ceux qui s'y adonnent, mais comme c'est l'exception des pêcheurs qui ont des pêches au saumon, nous ne croyons pas que celles-ci contribuent énormément au bien-être général de la population. Un habitant de la baie nous exprimait l'espoir que la pêche d'automne de la morue sera meilleure, "car, dit-il, elle a été abondante sur les bancs de Terre-Neuve, pendant les mois d'été, ce qui, d'ordinaire, est un indice qu'à l'automne la morue se rapprochera du littoral de la Gaspésie". La boëtte a été aussi abondante jusqu'à présent, j'entends celle du hareng, car l'encornet ne s'est pas encore montré, mais, comme je viens de le dire, la morue est plutôt rare, parce que chassée par "les chiens de mer", qui ne se gênent pas d'ailleurs pour avaler gloutonnement les

appâts destinés à la morue, par les pêcheurs. Ajoutons ici, entre parenthèses, que "le chien de mer" est un nom populaire que les pêcheurs donnent à un poisson ressemblant étrangement à un petit requin, lequel est très vorace de sa nature et qui fait fuir la morue. Le marché de ce dernier poisson n'est guère rémunérateur, puisque plusieurs pêcheurs nous ont déclaré être forcés de le vendre de une cent et quart à une cent et demie la livre, dépouillé de la tête et des entrailles, et il arrive très souvent que les pêcheurs reviennent à bonne heure, de leur tournée quotidienne, avec moins de 100 livres du précieux poisson. C'est ce qui fait dire à l'un d'eux, dans le langage pittoresque de certains Acadiens non instruits: "De quoi qu'on va faire l'hiver qui vient? — Crever la faim."

Le commerce de bois est assez florissant à quelques endroits, mais combien de scieries mécaniques qui existaient autrefois, tombent aujourd'hui en ruines ou ont été démolies parce que la plupart du bois à pulpe et même de construction est transporté, pour être ouvré, à Bathurst et ailleurs.

Espérons que l'on trouvera sous peu une solution à ce problème et que l'annexion de l'embranchement du chemin de fer de la Gaspésie à celui du réseau de l'Etat aura pour effet, avant longtemps, de remédier à ce mal et que la construction d'un autre chemin de fer, au centre



Barques de pêche à Barachois, Gaspésie.

(Cliché C. N. R.)

de la péninsule, sera encore un appoint qui aura pour effet de remédier à cette plaie, en conjurant présentement le spectacle du chômage.

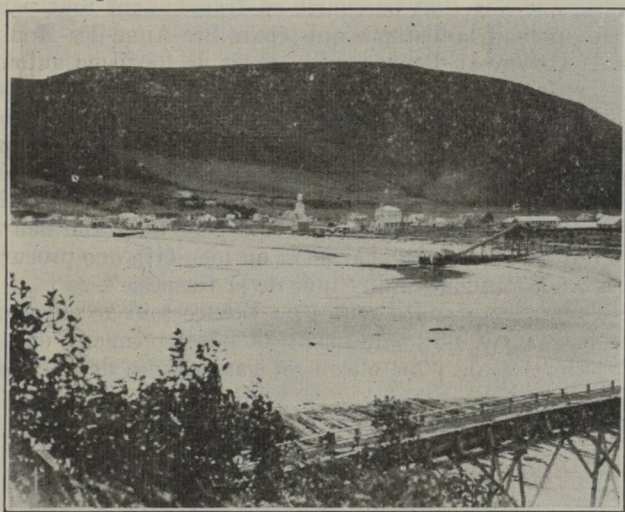
Chemins de fer.—Puisque nous venons de toucher incidemment la question du chemin de fer, qu'il nous soit permis d'en dire quelques mots, afin de souligner l'oeuvre bienfaisante accomplie par le gouvernement fédéral, il y a une couple d'années, en prenant à sa charge la régie du chemin de fer de la Gaspésie, qui mesure 202 milles de longueur, de Matapédia à Gaspé. Le premier tronçon, de Matapédia à New Carlisle, érigé il y a une cinquantaine d'années, s'en allait en ruines, et il faudra y apporter des améliorations considérables pour le rendre capable de porter les trains lourds qui circulent aujourd'hui sur la plupart de nos voies ferrées. L'autre tronçon, de construction plutôt moderne, est solide et en mesure de servir au trafic moderne. Mais, qu'on le remarque bien, ce chemin de fer longe le littoral sud de la Gaspé-

distance qui sépare Québec ou Montréal de Liverpool, et même St. John, N.-B., de Liverpool. Le raccourci opéré par ce tronçon de chemin de fer serait de 450 milles pour la route St. John-Liverpool, et de 533 milles pour la voie Québec-Liverpool.

Il faut avoir vu la baie de Gaspé pour en apprécier toute la beauté, la magnificence, la grandeur et le pittoresque.

L'on nous informe que des requêtes se signent actuellement dans les trois comtés de Matane, Bonaventure et de Gaspé, dans lesquelles on demande au gouvernement fédéral de commencer immédiatement les travaux relatifs à ce chemin de fer, et l'on affirme que le Premier Ministre du Canada actuel y serait favorable, pourvu que la pression soit assez forte pour amener les autres provinces à y donner leur consentement. Il n'y a pas que ces trois comtés de Matane, Bonaventure et de Gaspé qui soient intéressés dans ce projet, mais toute la province de Québec, et c'est pourquoi l'on devrait, de partout, élever la voix, afin que la péninsule gaspésienne reçoive enfin la part d'attention à laquelle elle a droit et que devraient lui assurer les nombreuses ressources naturelles qu'elle possède.

Boulevard Perron et Tourisme. —Le plus grand exploit des temps modernes, en autant que la Gaspésie est concernée, ça été celui accompli par le ministère de la Voirie et des Mines, dont l'honorable M. Perron a été tout d'abord l'initiateur et l'honorable J.-E. Perreault,

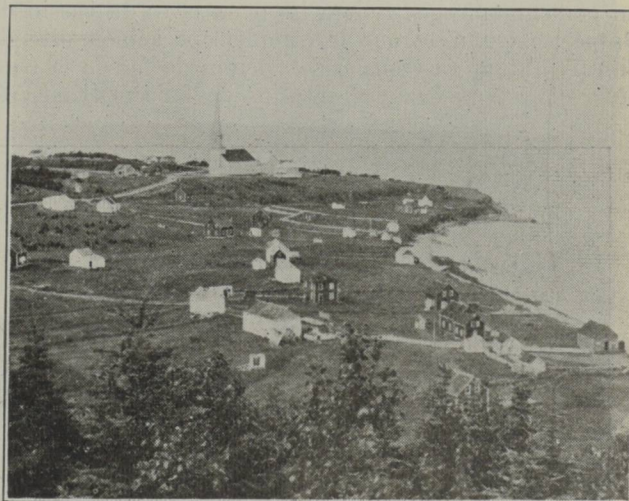


(Cliché C. N. R.)

Mont-Louis, Gaspé.

sie, pendant que, l'autre côté, il y a là une rive qui s'étend de Gaspé à Matane où seuls les véhicules-moteurs ou à traction animale peuvent circuler. La péninsule de la Gaspésie a pratiquement 150 milles de long, par 90 de large, si on la traverse de New Richmond à Ste-Anne-des-Monts. Tout l'intérieur de cette péninsule est encore à peine exploré et inexploité, et c'est à grands cris que, depuis longtemps, l'on réclame un chemin de fer qui la traverserait d'un point quelconque de la vallée de la Matapédia, soit à Causascal, par exemple, jusqu'au bassin de Gaspé. Nul doute qu'il y aura des difficultés à surmonter et une dépense assez grande à encourir pour construire ce chemin de fer, mais qu'est-ce que cela comparé au coût des tronçons que l'on a érigés un peu partout dans les provinces des Prairies et surtout à celui qui atteint aujourd'hui la Baie-d'Hudson, où la navigation ne permettra d'utiliser ce chemin de fer que tout au plus trois mois par année. Le chemin de fer transgaspésien que l'on devra construire un jour, et souhaitons que ce soit bientôt, déboucherait sur un des plus beaux ports de mer du monde, port de mer de plus de 20 milles de longueur, enchassé entre de hautes montagnes et navigable douze mois par année, avec l'aide d'un brise-glaces qui pourrait à l'occasion, briser celles qui se formeraient à son embouchure, au Cap-des-Rosiers.

Ce chemin de fer raccourcirait considérablement la



(Cliché C. N. R.)

Saint-Maurice de l'Échouerie, Gaspé.

le continuateur et c'est pour rappeler le souvenir de ce coup de maître que l'on a donné au chemin qu'il a fait construire autour de la Gaspésie, celui de "*Boulevard Perron*".

Qui ne sait que ce sont nos lacs poissonneux et nos forêts giboyeuses qui ont, tout d'abord attiré, chez nous, de nombreux capitalistes à la recherche d'endroits de repos ou de récréation et qui ont découvert toute la richesse du territoire parcouru. Plusieurs d'entre eux ayant des capitaux inoccupés, s'empressèrent de former des compagnies et jetèrent ici les bases de maintes exploitations qui font aujourd'hui la fortune de la province de Québec. Pour pénétrer en Gaspésie, surtout du côté nord, il fallait un chemin, afin d'y attirer les touristes, non seulement de la province de Québec, mais de l'étranger, surtout de la classe riche, Canadiens ou Américains, en quête d'aventures en pays nouveaux.

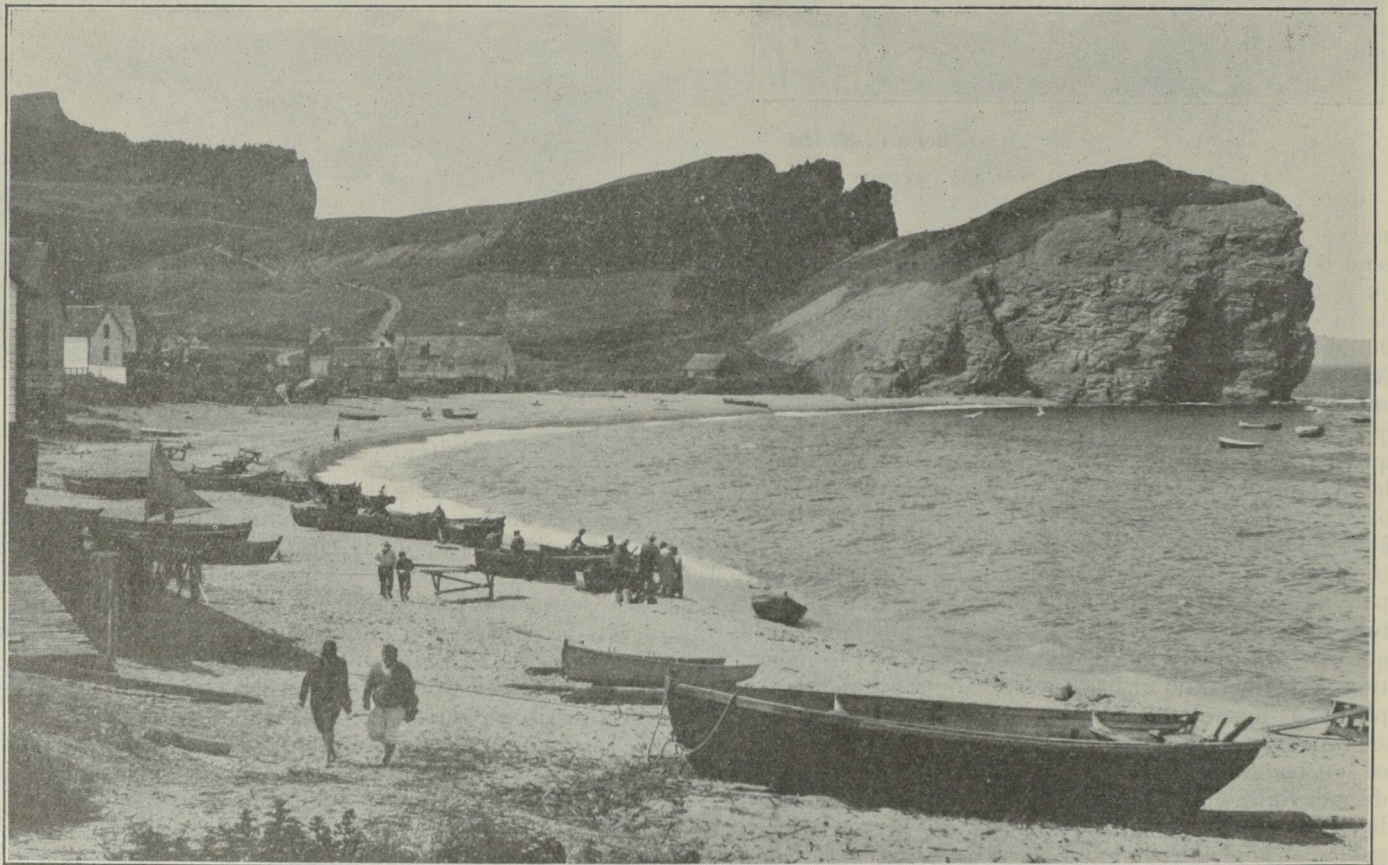
Le Boulevard Perron a été le portique qui a mis à la portée de tout le monde les richesses scéniques de la Gaspésie, la beauté de ses paysages, la variété de ses tableaux, de même que l'abondance de ses ressources naturelles de toutes sortes : bois, mines, poisson, etc. Un pêcheur de Grande-Vallée à qui nous faisons remarquer l'inertie d'un grand moulin, à l'entrée de l'anse, nous disait : "Après vingt-deux ans d'inaction, il est tout probable que ce moulin va recommencer ses activités, grâce à de riches Américains qui sont venus ici l'été dernier, en tournée de plaisir, et qui ont appris qu'il y avait encore du bois à l'intérieur des terres pour faire marcher ce moulin pendant de longues années".

Nous ne serions pas surpris que l'ouverture du Boulevard Perron fût le commencement d'une ère de prospérité comme jamais la Gaspésie n'en a connue, surtout quand on sait avec quelle tenacité, quelle énergie et quel patriotisme son évêque actuel, Mgr F.-X. Ross, travaille avec succès à la faire connaître aux habitants de la province de Québec et même de tout le pays. A Gaspé, où est le siège de l'évêché, il y a déjà toute une pépinière d'établissements de première importance, au point de vue intellectuel et moral, qui vont jeter dans les esprits et les coeurs des semences qui ne pourront que donner d'abondantes récoltes avant longtemps. Mgr Ross ne s'occupe pas seulement du côté intellectuel et moral de la population catholique, mais aussi de son bien-être matériel et du développement économique de la péninsule. Bientôt, un pont gigantesque reliera les deux rives du bassin de Gaspé, ce qui n'est que le complément à bien dire de l'incorporation du tronçon du chemin de fer de la Gaspésie dans le réseau des chemins de fer de l'Etat, ré-

sultat dont Mgr Ross peut réclamer une large part, quoi qu'il ait été aidé dans ses efforts par les députés de la région.

Bref, pour en revenir au Boulevard Perron, disons que c'est là une artère qui peut faire honneur à n'importe quelle province du Dominion et qui fait honneur aussi aux ingénieurs qui en ont fait le tracé et assuré le parachèvement. Comme beauté naturelle, je ne connais rien de supérieur au trajet que l'on accomplit par ce Boulevard Perron. Il est vrai que parfois les collines ou plutôt les montagnes que l'on a à escalader ou à descendre donnent un peu la frousse aux voyageurs nerveux, mais avec un automobile en bon ordre et un chauffeur compétent, il n'y a à bien dire pas de danger à accomplir cet exploit. D'ailleurs, depuis deux ans que ce Boulevard est ouvert à la circulation des véhicules-moteurs, l'on n'a rapporté aucun accident causé par la raideur des pentes à escalader ou à descendre, ou par les nombreux lacets que l'on doit parcourir en franchissant tout particulièrement la distance qui sépare Ste-Anne-des-Monts de la Rivière-au-Renard. Six jours de tourisme autour de la Gaspésie, soit un trajet d'environ 1,000 milles si l'on part de Québec, assurent aux voyageurs un repos complet, de même qu'une variété de distractions qui lui font oublier tous les tracassés qui auraient pu être logés dans leur cerveau, au départ. C'est une féerie continuelle, et l'air pur et saumâtre qui se dégage du grand fleuve ne fait qu'ajouter au charme et au bien-être que procure la grande randonnée du "tour de la Gaspésie".

Toutes les grandes routes de France sont recouvertes de substances qui empêchent le développement de la poussière et, de plus, elles sont garnies, des deux côtés,



(Cliché C. N. R.)

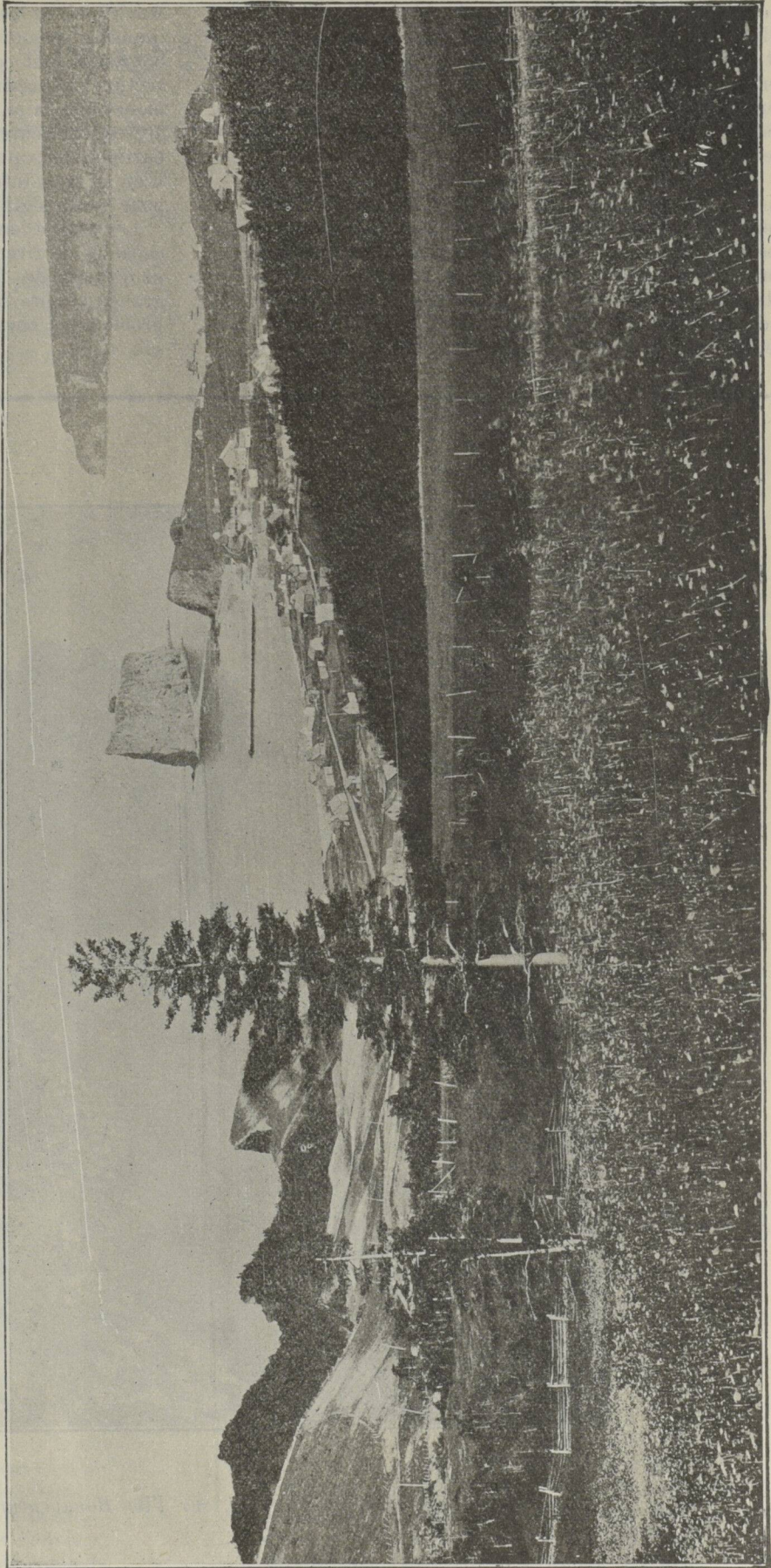
La baie du Nord, les trois Soeurs et le pic de l'Aurore à Percé.

d'arbres aux longs fûts qui ajoutent à la beauté du paysage. Le Boulevard Perron sera encore plus attrayant pour les touristes quand il possédera ces deux améliorations. Les voyageurs se détournent vite vite d'une route dénudée, où l'on voyage à ciel découvert et sur laquelle la poussière soulevée par le passage des autos devient une nuisance et une cause de danger pour les conducteurs d'autos.

Ethnographie et Habitations. — C'est une population d'environ 75,000 habitants qui habite les deux comtés de Bonaventure et de Gaspé, population presque toute échelonnée le long du littoral. Par ci par là, il y a un village anglophone, comme à Gaspé, Douglstown, New Carlisle, New Richmond, Cascapédia, etc, mais du côté sud de la Gaspésie, l'on peut dire que la population est presque partout bilingue et que la meilleure entente existe entre les éléments de langues et de foi différentes. Du côté nord de la péninsule, la population est toute française. Si vous arrêtez à un endroit quelconque pour demander un renseignement, vous constaterez que c'est avec empressement que l'on vous répondra et si vous manifestez le désir de vous reposer, tout le long de la route, vous trouverez des hôtels confortables et une nourriture saine et abondante. Vous n'avez qu'à demander du poisson, de la morue, du saumon, du maquereau, de l'éperlan et même du pétoncle, et vous serez servis à souhait.

Autre chose que ne peut s'empêcher de remarquer le tourisme, c'est la propreté des abords de la route et l'apparence de confort des bourgs et des villages échelonnés le long du Boulevard Perron. L'on s' imagine parfois que ces pauvres pêcheurs de la Gaspésie n'ont pour habitations que de lugubres cabanes toutes délabrées et que bon nombre ne peuvent se montrer parce qu'ils ne sont pas vêtus convenablement. Il faut y aller pour revenir de cette erreur et reconnaître que plusieurs villages s'élevant sur le littoral de la Gaspésie dament le pion à maintes agglomérations d'habitations non loin des grandes villes de la Province. Il n'y a pas de peuple plus poli, plus urbain, plus "recevant" que celui de la Gaspésie. Indistinctement, enfants et adultes saluent les voyageurs, le long des routes, au hasards des rencontres.

Education et Emancipation. — Son éloignement seul, son isolement,



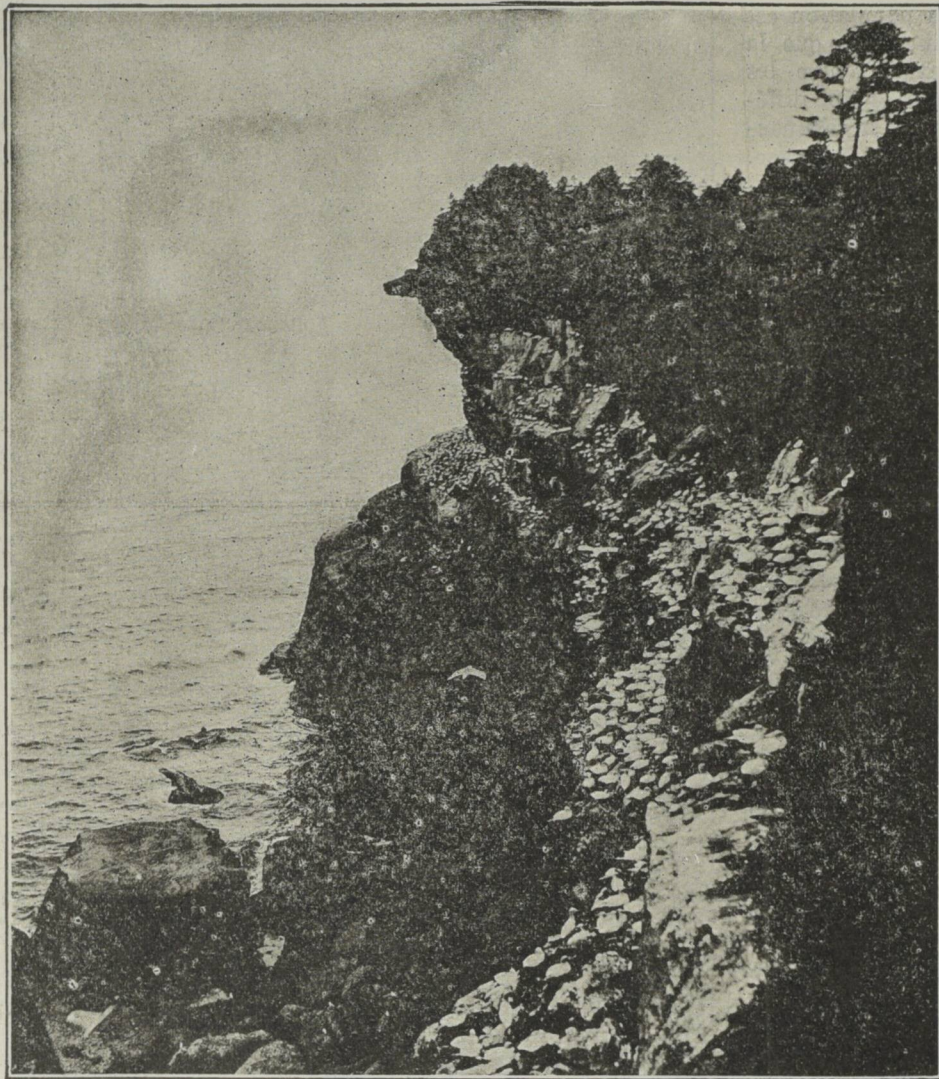
Vue de Percé et du Rocher Percé.

ont fait que ce pays n'a pas atteint le développement auquel lui donnent droit ses nombreuses richesses naturelles. De plus, bien que les petites écoles couvrent depuis longtemps la péninsule, il y a manqué jusqu'à tout récemment, des écoles spéciales qui lui eussent permis de donner une formation plus adéquate à ses besoins. Le Collège des Jésuites de Gaspé va sans doute combler cette lacune, dans une certaine mesure, mais il faudrait, dans quelques centres populeux de la Gaspésie, créer des écoles de commerce, d'industrie et de pêche, afin d'assurer à la population des cerveaux qui lui permettraient de diriger le mouvement économique au profit de la population autochtone. Ste-Anne-des-Monts possède une Ecole d'agriculture fréquentée par plus de 80 élèves. C'est un exemple.

Depuis un temps immémorial, la Gaspésie a été le

terrain le plus propice à l'exploitation qui ait existé en Amérique, et Dieu sait avec quelle ingéniosité certains importés se sont exercés à soutirer de ce pays et de ses habitants tout ce que ceux-ci pouvaient donner de convertible en piastres et en centins. L'émancipation commence à se faire, mais elle n'est pas encore complète et il arrive, malheureusement, que c'est encore l'esprit d'une partie de la population qui est le plus malade, à ce sujet. L'on se croit inférieur et avoir été créé et mis au monde pour servir de nègre à de riches exploitateurs étrangers.

Les Gaspésiens sont intelligents, forts, vigoureux et capables de tirer leur épingle du jeu en toute occasion, pourvu que des foyers d'éducation leur procurent en plus grand nombre la gymnastique nécessaire à l'étude des problèmes à résoudre, et ce à l'avantage des habitants du sol.



Cliché C. N. R.

Fons-de-Bassan ou Margots, sur l'île Bonaventure, Gaspé.

CHEZ NOS POÈTES

LA CONSOLATRICE

Ce chant que j'entendis sur ta lèvre un matin,
Enfant, ou l'as-tu pris ainsi tout plein des rêves
Qui s'élevaient jadis en mon cœur incertain,
Comme des flots perdus sur le galet des grèves?

Tu chantes,
Et comme un vol puissant
D'abeilles véhémentes,
Je sens
Les pensées
Cadensées
Soudre et se gonfler sous mon front
Comme un appel avide et prompt
Au soleil, à la vie...
Et l'on dirait en leur envie,
L'essor fou des oiseaux
Qui, dès le jour, remplissent d'ailes
Et d'étincelles
Les eaux,
Les monts, l'ombre prochaine et l'air
Candide et clair...

Je me souviens! La vie en moi remonte et boût!
Idéal, c'est toi! Me voici, régénéré, debout
Telle une fleur des champs qu'une main a froissée,
Mais qui, dès le matin, monte de la rosée,
N'ayant gardé du sombre et rude écrasement,
Qu'un air de lassitude et d'alanguissement!

Tu chantes,
Et de mon cœur troublé,
Comblé,
Silencieuses, lentes—
Comme un merci vers Dieu—
Les larmes montent peu à peu...
Et c'est soudain comme une étoile
Qui me sourirait sous un voile,
Purifierait mon front hautain,
Le rendrait clair comme un matin
D'été;
Plein de chants comme un nid;
Et je pleure
D'un bonheur infini
A cette voix qui meure,
Mais dont l'écho dure et s'entend
Longtemps,

A vingt ans une femme exquise, aimante et blonde,
—Comme un soleil d'amour rayonnant sur le monde—
Me grisait de ses chants pleins de grâces et d'ardeur,
Et me faisait rêver d'essors et de splendeurs.
Je montais pour lui plaire à l'assaut de la vie,
Malgré les sombres nuits, l'égoïsme et l'envie,
Fier de ces mots de feu qui parlaient de combats...
Et des lueurs de gloire illuminaient mes pas:
Je marchais, le front haut sous sa main protectrice,

Écoutant, radieux, sa voix consolatrice
Qui ramenait mon front doucement vers l'azur,
Et me gardait puissant, inconquérable et pur.
Mais un jour je m'enfuis—oui, je commis ce crime—
Et je roulais depuis de l'abîme à l'abîme,
Quand ta voix est venue illuminer mon ciel,
Le beau ciel étoilé de mon adolescence!

Tu chantes,
Et des rêves trop tôt lassés,
Blessés,
Et de nouveau, par tous les cieux,
Monte à l'appel l'illusion
Féconde;
Tous les astres silencieux,
Et que la terre enfin s'inonde
De clarté blonde et de beauté,
Comme en été!

Et mon âme soudain a vibré de puissance!
Mon luth a tressailli sous ses quatre clefs d'or,
Et voici qu'en mon sein recommencent encor
Les chants, harmonieux des cordes oubliées,
Liées,
Les hymnes à la nuit, les prières au jour,
Et l'immense désir d'un éternel amour!

Et tout chante, tout lui, tout bruit:
Le sol, la feuille, le brin d'herbe,
Le fruit
Superbe;
Le ciel est bon et, dans le jour,
Tout est rose de roses,
Même l'amour,
Les choses,
Même la terre
Et son mystère...

La vie est douce comme un ciel
Quand, dans le jour providentiel,
Tu chantes
Tes cantilènes lentes...

Antonin PROULX.

—oOo—

LE CALENDRIER.

AUTOMNE

Lorsque l'été prend fin, une mourante sève
Monte aux bois dépouillés de leur verdure. Achève
De battre ton froment. Mets l'engrais dans tes terres
Et donne une façon dernière à tes jachères.
Mais lorsque le soleil éclairant tes coteaux,
Réchauffe les beaux jours de la Saint-Exupère,
Etends des muscats d'or sur des claies de roseaux.

SEPTEMBRE

Septembre et la Balance aux jours courts, aux nuits
[claires

Ramènent la saison où s'effeuillent les bois ;
Mais quand revient Novembre avec le Sagittaire,
Tu tailles tes poiriers pour la dernière fois.

OCTOBRE

... Octobre est le mois de l'automne
Qui de l'été mourant garde l'arrière-goût.
Récolte le miel blond et fais rouir le chanvre,
Surveille ta vendange et sache que ton moût
Deviens le vin nouveau quand la calandre chante.

NOVEMBRE

Le jour de saint Papoul qui est le trois novembre,
Cueille l'olive et mets en marche ton pressoir ;
Et pendant tout l'hiver tu pourras, chaque soir,
T'éclairer en versant de l'huile dans ta lampe.

DECEMBRE

Décembre, au Zodiaque, est le dernier des mois :
Tiens-toi près du feu clair, dans l'âtre où cuit la dinde ;
Son aile a la saveur des chairs de Rosalinde,
Blanche comme la neige à Noël sur les toits.

Carlos de LAZERME

oOo

MATIN D'OCTOBRE

Le jour calme sourit lucide et velouté.
Au cœur émerveillé des pâles primerozes,
Le ciel a déposé des larmes de beauté.

L'air grelotte et voici qu'au-dessus des toits roses
Du village pensif et de l'or des vergers
Le soleil appareille aux couleurs de la sorbe.
La fanfare des coqs éclate, et les bergers
Jeunes et chevelus, qu'un doux bonheur absorbe,
Au long des lentes eaux claires et des chemins,
Évoquent les amours à leur flûte luisante.
La vigne sur la côte a saigné ses carmins.
A ma croisée, ouverte à la trêve apaisante,
Où se pose le vol frileux d'un oiseau noir,
Un dernier parfum chante et mon être s'étonne
Et souffre de sentir en son cœur lourd d'espoir
Se fondre la douceur dolente de l'automne !

Marius BESSON.

oOo

CREPUSCULE

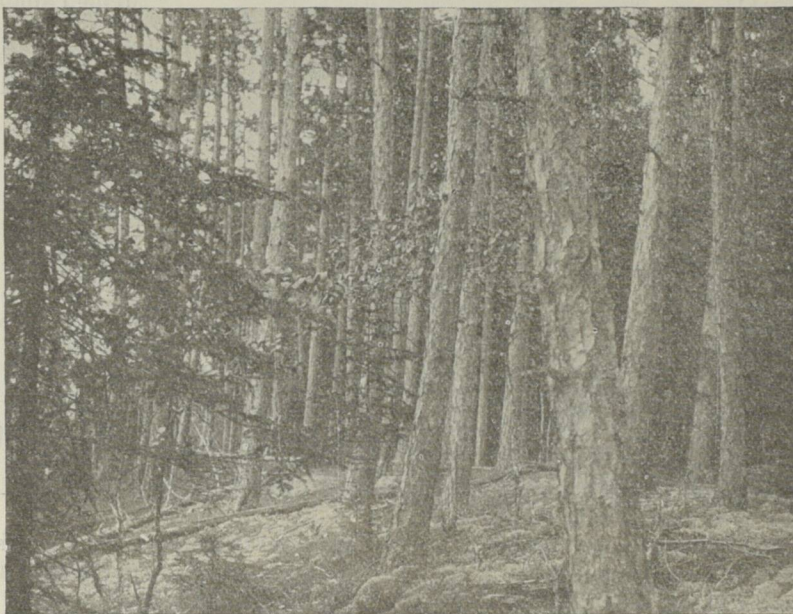
Indicible douceur du soir bleu qui descend,
Fin de jour sur la Mer, heure de l'harmonie,
Tel un voile léger que soulève le vent,
L'emoindre bruit est plein d'une grâce infinie...

L'Occident calme est rose, et de son incendie,
On ne voit plus que les reflets sur l'Océan :
Reflets de laque rose et de bleu transparent,
Puis les teintes du ciel et des flots communient.

L'Orient est voilé d'un bleu vague et moelleux.
Tous les tons sont fondus. Le flot est moins houleux,
Ses mouvements sont lents, il se tait, se repose.

Le pêcheur a hissé sa voile au bout du mât,
L'avant vers l'horizon invisible, et déjà,
La voile disparaît dans une apothéose !

Adolphe LAJOINIE.



Un peuplement forestier comme on en élève en Europe.

L'Écho Musical et Artistique

Par J.-Horace Philippon, Avocat

L'ASSOCIATION DES CHANTEURS DE QUÉBEC

Une association nouvelle a été fondée à Québec, samedi soir, le 27 septembre, sous le nom de l'Association des Chanteurs de Québec.

L'idée de ce groupement datait déjà de plusieurs mois, puisqu'en mai dernier, lors d'un grand banquet donné par notre Société, chez Kerhulu, en l'honneur de notre éminent artiste F.-X. Mercier. Monsieur J.-Horace Philippon, parrain du projet, en soumettait la nécessité et les buts à l'appréciation des nombreux convives présents. Monsieur le Commandeur J. E. Corriveau, président, Monsieur Jean-Marie Lachance, Monsieur Léopold Christin prirent ensuite la parole et soulignèrent à leur tour, avec éloquence, le bien qu'une telle association pourrait accomplir chez nous, dans le domaine artistique.

Il fut immédiatement convenu par le président que rapport serait fait à la Société des Arts, Sciences et Lettres du voeu unanime des convives. Dès la première réunion du bureau de direction de cette société, ses directeurs résolurent d'établir un comité spécial, ayant pouvoirs de travailler à la réalisation du projet lancé chez Kerhulu. Formé du président de la Société des Arts, Sciences et Lettres, Monsieur J.-E. Corriveau, de Monsieur Jean-Marie Lachance, et du parrain du projet, Mtre J.-H. Philippon, ce comité se mit résolument au travail.

Et le 27 septembre, à la salle du comité des Finances, (Hôtel de Ville), une centaine de personnes venant de toutes les parties de la ville, s'inscrivaient comme membres de l'association.

Cette association, filiale de la Société des Arts, Sciences et Lettres, n'a pas pour but d'établir ici une école de chant. Ses prétentions sont plus modestes. Et comment pourrait-il en être autrement lorsque nous comptons à Québec, dans le domaine de l'enseignement du chant, des écoles très florissantes, dirigées par des professeurs de talent, qui ont à leur crédit toute une réputation, consacrée par les succès d'une longue et brillante carrière artistique?

Grouper tous les chanteurs de Québec et des environs, professionnels ou amateurs, et tous ceux qui s'intéressent de près comme de loin à l'art du chant, afin qu'ils puissent se mieux connaître pour mieux se comprendre et s'entraider, créer une atmosphère artistique "épurée des mesquines jalousies"; assurer la survivance de la bonne chanson française et canadienne chez-nous; semer le goût du bon et du beau dans la musique; aider les organisations artistiques; s'assurer le concours d'un très grand nombre de gens pour l'encouragement des chanteurs locaux et étrangers; organiser une série de conférences, de concerts, dîners et réceptions, tels sont, dans leurs grandes lignes, les différents buts de cette association nouvelle, tels qu'exposés, par son président actif Monsieur J.-Horace Philippon, le 27 au soir, et par plusieurs de ses nouveaux membres inscrits. A cette occasion, Monsieur Jean-Marie Lachance et Monsieur Léopold Christin surent montrer, avec tact et éloquence la nécessité et l'opportunité d'une association comme celle qui venait d'être fondée.

Au cours de cette première séance, Monsieur le Commandeur J.-E. Corriveau, président de la Société des

Arts, Sciences et Lettres fut nommé président ex-officio de la Commission des Chanteurs de Québec, et 1er président honoraire de l'Association des Chanteurs. Messieurs J.-H. Philippon, avocat, fut choisi comme président actif. Les autres officiers élus sont: 1er vice-président, Monsieur Jean-Marie Lachance, 2ième vice-président, Monsieur J.-L. Vézina; trésorier, Monsieur Léopold Christin; secrétaire-archiviste, Monsieur C. E. Desrosiers; assistante, Mlle Marguerite Fiset; secrétaire-correspondant, Monsieur Lucien Lortie; assistante, Mlle C. Desrosiers; vérificateurs, MM. J.-E.-A. Cloutier et St-Georges Matte; Les membres de l'exécutif forment, comme on le sait, le bureau de direction avec les directeurs suivants: - Mesdames J.-Horace Philippon et J.-L. Vézina, Messieurs Georges Gravel, Philippe Ferland et J.-F. Berrouard.

A la suite de leur élection, les différents officiers prononcèrent chacun un bref discours. Ils exprimèrent hautement leurs espérances dans les résultats fructueux de la nouvelle Association. Le président honoraire et le président actif remercièrent tout particulièrement les personnes présentes de s'être rendues en aussi grand nombre, et remercièrent aussi les journaux pour la publication généreuse qu'ils avaient faite des avis de convocation, et promirent leur entier dévouement à la cause du chant. Le président actif appuya surtout sur le fait que pour devenir membre de cette société, il n'était pas nécessaire d'être un artiste accompli. Quelqu'un qui n'a jamais chanté peut tout de même y participer, s'il s'intéresse à l'art du chant, et s'il veut aider l'association à combattre pour la survivance de la bonne chanson française et canadienne chez nous. Autrement dit, s'il est vrai qu'individuellement nous protestons depuis longtemps contre l'envahissement de la chanson américaine, contre le tam tam et ses pamoisons de mauvais goût, contre les conditions faites aux amateurs de bon goût, aux apôtres de la belle et bonne chanson, si, au surplus, nous pouvons croire en la sincérité des protestataires, et dans leur volonté ferme de combattre le vulgaire et l'insignifiante bêtise de certaines chansons populaires, si tout cela est vrai, ces mêmes bonnes volontés trouveront maintenant dans l'Association des Chanteurs de Québec un centre artistique leur permettant de travailler dans le sens de leurs légitimes revendications. Certes, l'Association n'a pas la prétention de tout régenter ni d'endoctriner toute la population. Elle émet une idée, un programme et s'efforcera de le réaliser, avec le concours de toutes les bonnes volontés qu'elle invite même aujourd'hui à joindre ses rangs. Heureuse sera-t-elle si, un jour ou l'autre, on lui rend le témoignage qu'elle a fait un peu de bien pour la cause du bon goût artistique, et particulièrement pour la survivance de la bonne chanson française et canadienne chez nous.

Signé: *L'Association des Chanteurs de Québec.*

Par: LE PRÉSIDENT.

N. B. — Les personnes désireuses de s'inscrire comme membres de l'Association des Chanteurs de Québec, pourront s'adresser soit au Président ou au Secrétaire, Monsieur Lucien Lortie, 155 rue des Franciscains, Québec. Bienvenue à tous.

H. P.

Sur demande nous envoyons notre tarif d'annonce

— COUPON A REMPLIR —

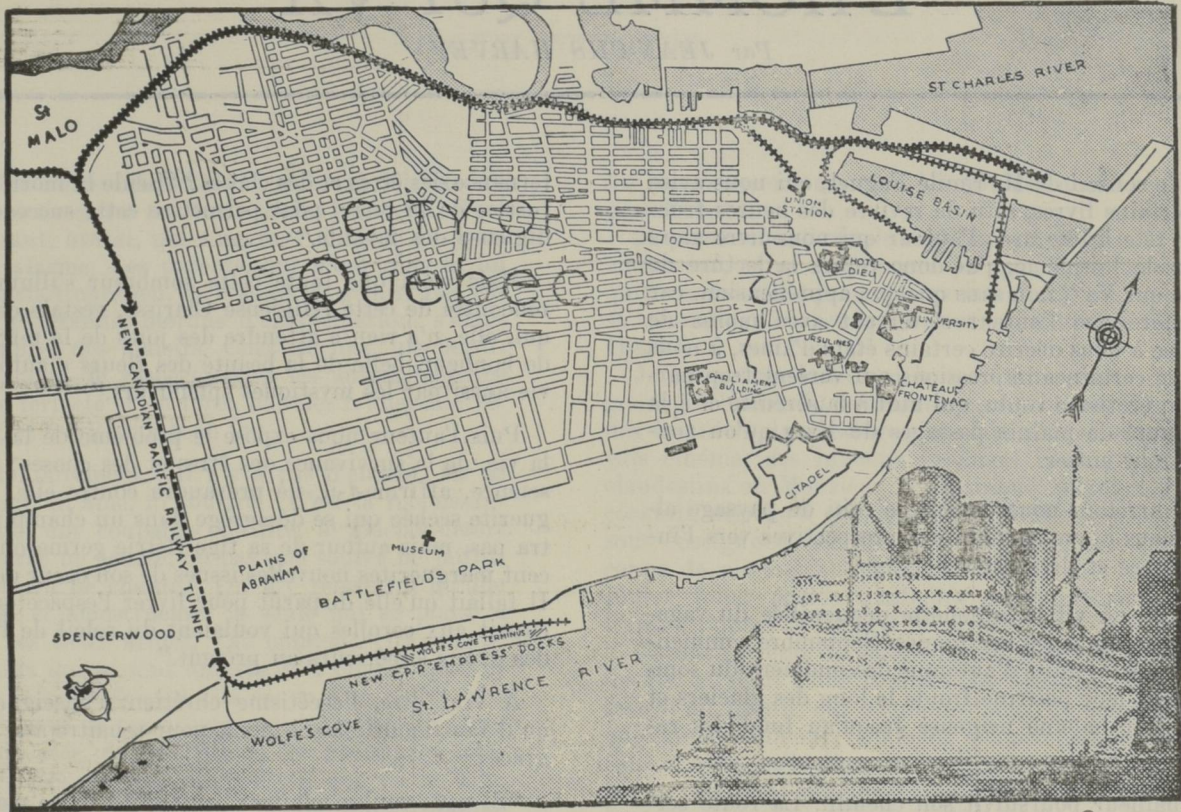
“ LE TERROIR Ltée ”

41, BOULEVARD DES ALLIÉS, Qué.

Veuillez m'envoyer sans aucune obligation de ma part, votre tarif pour publication d'annonces dans votre revue “Le Terroir”.

NOM

ADRESSE



LES IMMEUBLES DE QUÉBEC (ENREGISTRÉ)

41, BOULEVARD DES ALLIÉS

TÉLÉPHONE : 2-1229

QUÉBEC

A TOUTES personnes intéressées à faire un prêt d'argent de toutes sécurités, nous envoyons gratuitement une liste des propriétés situées dans la Ville de Québec, sur lesquels on peut faire un prêt par somme de \$5,000.00 et plus à raison de 6% ou 6½% d'intérêt sur première hypothèque et avoir la meilleure garantie pour l'argent prêté.

Il suffit de remplir le coupon ci-dessous et nous l'adresser.

COUPON

LES IMMEUBLES ENRG

41, Blvd des Alliés, Québec.

Veuillez m'envoyer gratuitement, sans obligations de ma part une liste des propriétés tel que mentionné dans votre annonce.

NOM

ADRESSE

PROPOS LITTÉRAIRES

“ L'HOMME QUI VA ”

Par JEAN-CHS HARVEY

Suivant le conseil de M. Emile Faguet, qui nous avise de relire certains livres, afin de revivre des heures fructueuses, en tête à tête avec l'auteur qui nous livre alors le meilleur de lui-même, j'ai donc repris la lecture de “L'Homme qui Va”, non sans quelque appréhension, car j'eusse préféré que l'auteur s'évertuât avec moins de complaisance à nous décrire certains états d'âmes, à nous faire part de certaines impressions qui versent trop parfois dans un érotisme voulu, qui nuit à la sérénité et à la parfaite beauté de maints passages du livre qu'on voudrait citer tout entier.

Ceci dit, arrêtons-nous devant ce coin de paysage alpestre qui nous ouvre soudain des perspectives vers l'infini des espaces et des vastes horizons :

“Un matin, on vit la silhouette déguenillée du vagabond s'enfoncer dans les montagnes. Septembre commençait, Déjà les pâles nuits d'automne descendaient du sommet, glissaient leur poitrine froide le long des glaciers et poussaient leur haleine neigeuse jusqu'au fond des ravins...”

“Et le malheur poursuit son chemin. La route serpentait devant lui dans une ascension continuelle, elle côtoyait par moment des abîmes. Tour à tour, il voyait en bas des ravins creux, des plaines, des torrents. Le mugissement des chutes d'eau s'élevait jusqu'à lui qui montait toujours, toujours, en pensant à elle.”

“Toute l'humanité aveugle et errante, *l'humanité qui va* dans les siècles sans jamais reculer, sans savoir où elle aboutira demain, était renfermée dans le geste suprême et la chute dernière de l'idiot.”

Nous avons là, toute la portée philosophique de l'oeuvre : “l'humanité en marche vers un perpétuel devenir, vers quelque immense aurore qui demain se lèvera sur le monde. Cette philosophie, elle est empreinte de pessimisme qu'un rayon de foi chrétienne ne vient pas rasséréner : “Aimer la vie, comme le seul bien à posséder avec certitude, regarder le monde avec des yeux avides, chérir les êtres et les choses, vouloir les embrasser tous dans son esprit et dans son coeur, aspirer à l'infini, puis se pencher sur l'univers avec toute une immense curiosité et des milliers d'illusions insensées, puis un beau soir avant d'avoir le tourment insatiable du désir s'endormir pour toujours résigné et rentrer dans le noir.”

L'auteur ici proclame : “qu'être parfait, c'est rassembler en soi le plus d'humanité!”

N'est-ce pas là, la thèse humaniste : “que rien d'humain ne vous soit étranger?”

“Toute chair, ajoute l'auteur, est décevante. Lazare se tourna vers les magnificences de l'esprit qui sont incorruptibles”... comme celles de l'âme qui sont immortelles.

Pourquoi cet aphorisme qui résulte de l'inéluctable al-

ternance des êtres et des choses ? “Seule la mort, suprême justice de la terre, peut permettre cette succession prodigieuse des vivants.”

Mais voilà que toute cette sombreur s'illumine à la rencontre de cette religieuse Clarisse, vestale chrétienne qui, elle, n'a rien à attendre des joies de la terre : “Pâle de bonheur, belle de la beauté des fleurs d'automne, ravie aussi par les mystiques splendeurs.”

Puis l'auteur nous expose le problème de la durée de la vie, de la survivance des êtres et des choses : “Aucune science, affirme-t-il, ne prévaudra contre elle. La marguerite séchée qui se désagrège dans un champ ne renaîtra pas, mais autour de sa tige flétrie germeront bientôt cent marguerites nouvelles issues de son coeur de velours. Il fallait qu'elle disparût pour livrer l'espace qu'elle occupait aux corolles qui voulaient du soleil de l'avenir à des droits supérieurs au présent.”

A vrai dire, l'ascétisme chrétien n'enseigne-t-il pas qu'il faut mourir à soi-même pour renaître à la vie de la grâce ?

“Si vous voulez m'aimer, conseille-t-il, ne pensez qu'à l'instant qui passe, à cette minute divine, où vous sentez qu'un rythme nouveau balance votre coeur au caprice de deux beaux yeux qui vous grisent.” Puis cet aphorisme stoïcien : “Peu importe la mort quand on a épuisé en un jour le bonheur de toute une vie?”

Voulez-vous maintenant une description de l'amour ? “Le petit dieu sourit dans la lumière mourante du jour. Blessé par le soir, le soleil saignait sur les vertèbres du nuageux horizon, et l'amour, drapé d'un rayon de pourpre, vêtu de crépuscule, étale sous mes yeux les secrets de son génie.”

“Frappe-toi le coeur, a dit de Musset, c'est là qu'est le génie.”

J'ai fermé le livre sur cette page ardente, écrite en marge du féérique décors créé par l'amour, s'éternisant en un crépuscule d'or où luisaient de fulgurantes lueurs embrasant tout l'horizon ; c'est l'heure mauve, l'instant où les vrais amants échangent leurs serments !

Longtemps, je restai songeur et perplexe après la lecture de cette oeuvre vibrante, héritée d'un humanisme outrancier, soutenu par la magie du style qui accuse une véritable personnalité littéraire, soucieuse de se débarasser des préjugés d'école.

Maintenant, à l'encontre de certains esprits timorés en face de toute “évolution créatrice”, il nous reste à souhaiter à “L'Homme qui Va”, “toujours poussé vers de nouveaux rivages”, de s'orienter vers les réalités spirituelles, notre dernier espoir et seul gage d'immortelle survie.

Jules.-S. LESAGE.

Ste-Foy, octobre 1930.

L'ESPRIT FAMILIAL

Par J.-H. COULOMBE

Il n'y a plus d'esprit familial. C'est le cri qui retentit de toutes les chaires, qui tombe de toutes les lèvres. C'est le fait saisissant, brutal, qui s'aggrave de jour en jour. Chacun s'en alarme. Les parents, qui n'ont plus la foi robuste du parfait chrétien, ne cessent de gémir. Les enfants, petits et grands, mordus d'émancipation, s'élancent sur l'amorce des plaisirs. Chez les uns, insubordination et manque de respect; chez les autres, absence d'autorité, de fermeté et de force morale. L'anarchie règne au foyer, et le diable a beau jeu.

Là où, volontairement, il n'y a pas d'enfant, on ne trouve ni cœur, ni âme, ni sourire. C'est la repoussante nudité dans une coupable stérilité, le glacial désert où pas une herbe ne pousse, où pas une source ne jaillit, où pas un oiseau ne chante. On n'y rencontre qu'une bête charnelle et monstrueuse, la seule qui se plaise à errer dans ces lieux arides, j'ai nommé: l'Egoïsme. Les deux époux qui se sont amusés à la domestiquer et qui ont vécu de sa chair et de ses os, en sont morts "familialement", pour ne pas affirmer socialement. Et leurs biens, fruit du vice, de l'avarice et du libertinage conjugal, sont criblés au vent, et il n'y a que de la bale. Avec eux se termine à jamais une chaîne ininterrompue de belles et grandes familles, dont les premiers anneaux forgés des générations ancestrales, se perdent dans le lointain des siècles passés. Effroyable dégénérescence! Epouvantable châtement de je ne sais quel crime! Et quand nous rencontrons ce couple, lui sous des dehors élégants de gentilhomme éduqué, elle sous des accoutrements dernier-cri de noble dame, nous pouvons dire sans crainte de nous tromper: voilà cette bête; voilà l'Egoïsme.

Il semble bien que la société contemporaine, dans son perpétuel travail d'accouchement, ait adopté les principes et les pratiques de l'individualisme, qui fait de chaque homme un être indépendant et libre de toute attache, le commencement et la fin de la cellule sociale. D'autre part, l'organisation de l'économie industrielle, la médiocrité des salaires, la cherté de la subsistance et le coût de quelques nécessités premières: vêtement, loyer, chauffage, etc., ont contribué pour beaucoup, notamment dans les villes, à disloquer la famille. Le père, incapable de subvenir seul aux besoins de toutes sortes, mobilise ses enfants pour l'atelier, qui les accepte illégalement, laissant les plus jeunes à la maison avec leur mère, ou sous la garde d'une bonne quand la mère elle-même loue ses services. La maison, divisée alors dans sa tête, dans son cœur et dans ses membres, s'éteint graduellement et n'offre plus de gaieté. Autour de la table, le soir, on se réunit bien; mais chacun s'empresse de prendre son repas. On parle peu et l'on se regarde moins. Le frère est un étranger pour son frère; les parents, de simples passants pour leurs enfants. On n'apprend ni à se connaître ni à s'aimer. Épuisés de fatigue et obligés à recommencer, le lendemain, le même labeur dissolvant, tous vont, chacun de son côté, récupérer leurs forces perdues, dans un sommeil lourd et profond qui

les sépare encore une fois les uns des autres. C'est un grand malheur.

Je passe sous silence le cas fréquent où le petit homme adolescent, parce qu'il gagne quelques écus par semaine, quitte sa famille à la moindre contrariété, convaincu dans sa courte expérience qu'il peut se suffire à lui-même. Hélas!...

Je me refuse à décrire la marée montante du dévergondage éhonté, du relâchement sans bornes des mœurs, des insanités du racolage; la plaie dégoutante du mauvais cinéma, des luxueux lupanars roulants, des clubs clandestins où Monsieur le Distingué, puant le gin et le cocktail, marche à quatre pattes, où Madame la Charité, sous enseigne de coudre pour les indigents, effloche à coups de ciseaux et d'aiguille l'étoffe des réputations; toutes folies égales d'ailleurs communément attentatoires à l'unité de l'esprit familial.

Devant cet état de choses lamentable à tant de points de vue et dont nous sommes les témoins attristés; en face d'un avenir qui s'annonce sous de sombres et inquiétantes couleurs, comment réussirons-nous à garder intacte cette unité d'esprit familial? Je le dis et le répète: le mal tient plus de l'âme que du corps, et ce qu'il faut, ce sont des remèdes religieux et moraux. Tant et aussi longtemps que la famille, sur l'ordre de son chef, ne se jettera pas chaque jour à genoux devant son Dieu; qu'elle se moquera de la doctrine de l'Évangile et des enseignements de l'Église; tant et aussi longtemps qu'elle suivra servilement les rites païens et complaisants de l'individualisme égocentrique, qu'elle n'aura plus le respect de son origine, de sa mission et de sa destinée; la famille, rongée de tous côtés par les vagues formidables de jouissances perturbatrices, ne pourra jamais s'arrêter sur la pente de la dissolution et de la ruine, ni ne trouvera dans les membres dont elle est constituée les éléments de cohésion, de bien-être et de continuité d'où elle tire son équilibre, sa force et sa grandeur.

L'individu n'est pas une entité indépendante. Il est le produit de ses ancêtres, de son pays et de sa race; le débiteur de sa famille, de sa patrie et de son temps. Mandataire de par sa nature et ses fonctions d'une continuation et d'une préparation, il a le devoir strict de continuer la vie et de préparer à la vie. Telle est ici-bas sa raison d'être. Refoule-t-il par la crainte du sacrifice cette conception qui fait de l'homme un artisan de sa durée, il vieillira sans appui d'aucune sorte et voguera, épave sans boussole, au gré des tempêtes, des intérêts et des passions. Plaise à Dieu qu'il ne finisse pas ses jours en se vautrant dans le limon du désordre ou en se cantonnant dans l'inutile et inopérant à quoi bon du nihilisme! Un miracle seul peut le dégager des emprises ténues de cette fatalité, issue de l'égoïsme dont il a fait son unique loi.

Nous sommes donc loin du "bon vieux temps"! Autrefois, le père était au foyer chef incontesté, et la mère, gardienne vigilante des vertus. Avant et après les repas, tournés vers le crucifix, on récitait dans un pieux et même sentiment de foi le "Benedicite" et les "Grâces".

Le lard tendre fumait dans l'or odorant de la soupe traditionnelle, et le bon pain, fait du "blé de chez nous", s'étalait en larges tranches sur la blanche nappe de lin. Les plus âgés causaient travaux de la terre. Les tout jeunes, entre deux joyeux babillages, mordaient à belles dents dans la croute. Dans le berceau, sous les yeux amusés de sa maman et le sourire rajeuni de l'aïeule, un rose et frais poupon gazouillait sa chanson. C'était à la fois simple et beau. Et cette simplicité, et cette beauté, touchaient au sublime de la poésie.

Mais, c'est surtout l'hiver que l'esprit familial atteignait son plein épanouissement. La prière était faite en commun et personne n'y devait manquer. Ensuite l'on prenait place autour du poêle pétillant, sous la lumière vacillante de la lampe. Le grand-père "ouvrait" la veillée. Loups-garous, feux follets, canots d'écorce... passaient à la file devant les yeux émerveillés des petits. Et c'était une série de questions: "Où allait le diable dans son canot, grand-papa? — Des feux follets, est-ce que ça mange les enfants? — Quand tu reviens du "Maraux des Bois", pourquoi tu ne m'apportes pas un loup garou pour me faire des mitaines...?" Toutes ces réflexions enfantines, dans leur franche naïveté, égayaient la maison. Suivaient aussi des exploits de chasse, des épisodes de guerre, des contes de "Mille et une Nuits"... A tous ces récits, ingénieux et spirituels, se mêlaient comme une musique d'accompagnement, les espérances de la jeunesse, les souvenirs de la vieillesse, le ronronnement du rouet et la moelleuse blancheur des tricots. Le chien et le chat même, instinctivement entraînés par cet esprit familial, se purléchaient tour à tour.

Tout homme se rendait compte alors de sa dépendance et s'avouait membre d'une famille, d'une lignée d'ancêtres dont il était lui-même l'aboutissant. Il portait fièrement le nom de son père et ce nom, il le veillait comme un dépôt sacré confié à sa garde. Joies et douleurs, peines et plaisirs, succès et déboires étaient par-

tagés. L'honneur figurait au premier rang des vertus. Avec les coutumes, les usages et les traditions, il formait les armes du foyer, l'immortel écusson de la piété filiale. Et quand, aux heures troubles des tentations et des sollicitations perverses, un fils de cette grande famille se sentait faiblir ou sur le point de déchoir, il tournait vaillamment ses yeux vers l'image sainte d'un aïeul chargé d'ans et d'honneur; et une voix, belle, grave et précise, semblait lui dire avec une certitude d'Évangile: "Mon enfant, chez nous, on ne fait pas cela". La faute était évitée; le fils, sauvé.

O puissances bienfaitrices des vertus ancestrales! Fortes comme des dogmes, solides comme le roc, fécondes comme des principes de vie, vous étiez la lumière qui éclaire, le phare qui guide, le sel qui purifie!

C'était le "bon vieux temps". Il ne reviendra plus; on ne le reverra plus. Chacun le regrette, et avec raison.

Mais je demande à ceux qui regardent en rougissant le visage balafré de la famille, qui ne peuvent détailler sans pleurer les ulcères purulents dont elle est couverte, les maux honteux dont elle souffre et qui guettent, par contagion, la totalité de ses membres; je leur demande: vous, Monsieur, vous, Madame, qu'avez-vous fait, dans votre propre foyer, sous votre propre toit, pour y maintenir cet esprit du vieux temps... Et leurs réponses me parviennent, toutes pareilles, que résume ce mot caractéristique de l'effort d'un chacun dans la lutte actuelle pour le bien: RIEN".

Non, ce n'est pas tout de gémir, de s'apitoyer, de se lamenter sur la corruption qui grandit et qui menace de désagrégier de fond en comble l'édifice familial. Il faut encore agir et réagir. Beaucoup plus que les plaintes et les larmes, l'action concertée, collective, intelligente; l'action toute imprégnée de prière et de foi sauvera la famille du désastre.

ECHO DE FRANCE

Dans un vieux numéro de la "*Renaissance Provinciale*", organe des Ecrivains des Provinces de France nous trouvons les lignes suivantes extraites d'une longue chronique bibliographique de M. A. M. Gossez. Nous reproduisons ces notes à propos d'un roman publié en 1924, par un de nos collègues de la Société des Arts, Sciences et Lettres, secrétaire archiviste et collaborateur assidu du *Terroir*.

Voici cet extrait de la chronique de A. M. Gossez:

"...Ce rétablissement effectué venons en à *Henry Pourrat*. Le voici présent en deux préfaces. L'une, qu'il a voulue, pour la *Maria* de son compatriote de l'Auvergne: *Lucien Gachon*, l'autre, inattendue mais enthousiaste, que *Damase Potvin* a presque entièrement fabriquée avec les idées — proclamées — de Pourrat sur le régionalisme! Ainsi Pourrat s'acclimatise jusqu'au Canada et *le Français de Potvin* n'est pas seulement Français mais encore d'Auvergne! Ca, Pourrat, c'est un succès! Naturaliser les héros de romans jusque outre Atlantique!

"*Maria* c'est le tableau sobre, brassé avec âpreté de la vie rurale d'Auvergne sans pittoresque cherché, "véridique"... oeuvre de conscience. Le lecteur prend vite avec ces ruraux des habitudes de voisinage. Il continue à vi-

vre de leur vie, le livre une fois terminé. Et *Lucien Gachon* prend ainsi sa place à côté du franc-comtois, *Marcel Donjon*, du bourguignon GUY OOTTE. Comme eux instituteur, comme eux aussi *témoin*. *Maria* est plus qu'un roman rural, c'est un *témoignage* sur la vie rurale de ce temps en Auvergne. Les "Primaires" se lèvent derrière Pergaud et Perrochon. (Le Monde nouveau, éditeur). Cette même vie rurale *Damase Potvin* nous en offre l'étude exacte dans *le Français*. L'intrigue est simple. C'est l'amour pour *le Français*, recueilli à la ferme un soir de bourrasque et de neige, l'amour de Marguerite Morel, fille du fermier. Mais surtout c'est la vie campagnarde au Pays de Québec. Cette vie nous le savons par cette *Maria Chapdelaine* si séduisante sous la plume — hélas brisée — du jeune Louis Hémon. Le livre de Potvin est moins insinuant, moins "couleur locale" savamment dosée, mais davantage *vie vraie* de tous les jours chez ces Canadiens restés Français. Ces gens là nous ressemblent ici davantage, ils ont moins de ragoût artiste mais ils ont beaucoup plus de ressemblance avec les gens de chez-nous, je veux dire de nos campagnes. Il est de notre *devoir provincial* de faire grand accueil à un tel ouvrage d'une de nos provinces de la plus grande France pacificatrice et civilisatrice. (Edit. Ed. Garand à Montréal, Canada.)"

Les Garde-Malades

Nous croyons intéresser bon nombre de nos lecteurs et surtout de nos lectrices en donnant asile dans nos colonnes à la lettre ci-contre. On constatera, à sa lecture, que les garde-malades de Québec sont organisées en union et qu'elles savent au besoin se protéger. Il faut avoir vu, dans un hôpital aussi bien que dans une maison privée, le rôle que jouent ces garde-malades, pour les apprécier à leur juste valeur. Elles sont les auxiliaires les plus précieuses des médecins, car ce sont elles qui voient à ce que toutes les prescriptions des premiers soient bien suivies, pour assurer le repos et le rétablissement des malades confiés à leurs soins. Dans nos grands hôpitaux, ce sont des soeurs, d'ordinaires, qui secourent les malades, mais il arrive bien souvent que le nombre des religieuses est trop restreint pour le travail à accomplir, et qu'alors on a recours à des garde-malades laïques. Dans quelques-uns de ces hôpitaux, l'on donne des cours théoriques à des jeunes filles qui se destinent à la profession de garde-malade. Nous savons le mérite qu'ont ces garde-malades graduées de Québec et d'ailleurs, pour les avoir vues à l'oeuvre en maintes occasions. C'est pourquoi nous nous faisons un plaisir de publier la défense de l'une d'elles, en réponse à un malin du nom de Cassander, qui avait cru bon de larmoyer un peu dans les journaux de Québec, sur le manque d'organisation de nos garde-malades. L'on verra que l'Association Catholique des Gardes-Malades Licenciées de la Province n'a que faire de ceux qui viennent apitoyer le public sur son sort, attendu que les membres de cette association savent se protéger et que leur science, aussi bien que leur dévouement, sont déjà fort appréciés des malades confiés à leurs soins.

G.-E. M.

Le Terroir,
Québec,

Monsieur le Directeur,

Dans une lettre publiée il y a déjà quelque temps un Monsieur Cassander nous demande "de voir plus grand" hélas! il ne s'aperçoit pas qu'il est presbyte: il voit mieux ce qui existe à Montréal qu'à Québec, ou plutôt il ne s'est servi que de ses oreilles pour écouter ce qu'on déclame en faveur de l'"Association des Garde-Malades enrégistrées" de Montréal. Quant à ceux pour qui le bruit n'est pas le bien, il ne les voit ni ne les entend, lors même qu'il les coudoie.

1- Eh! bien, Monsieur Cassander, il ne vous est plus permis d'ignorer qu'il existe à Québec une association catholique de Garde-Malades et que le certificat conféré par l'Association catholique des Garde-Malades licenciées de la Province équivaut, tant au point de vue légal qu'au point de vue technique, à l'Enrégistrement provincial. Car les autorités provinciales n'ont pas attendu les doléances de Monsieur Cassander pour agir, puisqu'il y a deux ans qu'elles ont accordé aux Gardes-Malades graduées de Québec un "bill" autorisant l'Association catholique des Garde-Malades licenciées de la Province: Loi 18, Georges V, chap. 127; elles ont aussi approuvé

les statuts de la nouvelle association et l'ont érigée en corporation le 6 juillet 1928. Cette association a obtenu pour ses membres une vingtaine de places permanentes en deux ans. Jolies miettes, en vérité!

2- Parce qu'une compagnie d'Assurance n'emploie pas les Gardes graduées de Québec, cela ne prouve en rien l'infériorité de leur Association, mais cela prouve que la Métropolitaine ne sait pas s'adapter au milieu où elle exerce ses activités.

3- Il n'en ont pas de même du Gouvernement provincial qui, lui, emploie pour chaque Unité sanitaire des Garde-Malades du Comté sans s'occuper de savoir à laquelle des deux associations elles appartiennent, pourvu qu'elles soient compétentes. Il favorise ainsi de préférence la population du milieu où il agit, comme toute personne intelligente devrait faire, tandis que la Métropolitaine n'a pas encore compris qu'il ne serait que juste de recruter ses infirmières dans le milieu où elle recrute ses abonnés.

4- Les Garde-Malades graduées de Québec ne sont pas crédules au point de croire que, malgré l'encombrement de la profession, un certificat "d'enrégistrement" leur procurerait de suite une position payante. Comment se fait-il que, durant la plus grande partie de l'hiver dernier, trois à quatre cents gardes enrégistrées étaient sans ouvrage à Montréal et que, encore cet été, un bon nombre ont dû chercher des places dans les maisons de commerce afin ne pas manquer du nécessaire! Ici, à Québec, les Garde-Malades catholiques licenciées n'ont pas été réduites à cette extrémité.

Dans les autres provinces, la situation n'est guère plus riante puisqu'un médecin a été chargé de parcourir tout le Dominion en commençant par la Colombie-Britannique pour chercher les causes du chômage chez les Gardes-Malades et les remèdes à y appliquer. Dès avant que cette crise se soit déclanchée, nous avons vu des Gardes de Québec et de la région qui étaient allées décrocher l'enrégistrement à Montréal et à Ottawa, et qui, n'ayant sans doute pas trouvé là-bas "les positions payantes et les nombreuses chances de gagner leur vie" sont revenues à Québec "où elles vivent grâce au travail peu rémunérateur que veulent bien leur confier ceux qui les connaissent personnellement"; même après avoir demandé de l'ouvrage par l'entremise des journaux, elles ont été contraintes, faute de mieux, d'accepter \$3.50 par jour.

Pourquoi, direz-vous, les Garde-Malades enrégistrées de Montréal ne sont-elles pas allées aux Etats-Unis plutôt que de travailler dans les magasins? Lisez ce que publiait la Revue "La Garde-Malade canadienne-française" dans son dernier numéro:

Genève, le 11 juillet 1930.

La Garde-Malade canadienne-française,
Montréal, Canada.

Nous avons reçu aujourd'hui une lettre de Miss Susan C. Francis, secrétaire de l'Association des Infirmières américaines et qui contient ce qui suit:

A la suite de la discussion d'une résolution adoptée à

la conférence annuelle de l'une des associations de l'hôpital d'Etat, le Conseil administratif de l'Association des Infirmières américaines, ou une session tenue le 7 juin, 1930, à Milwaukee, Wisconsin, a voté :

Que par l'intermédiaire du Conseil international des Infirmières et de la Revue internationale des Infirmières des avis soient adressés aux journaux de tous les pays hors des Etats-Unis pour spécifier qu'il y a actuellement un manque de travail très grand parmi les Infirmières des Etats-Unis et que le champ d'activité des Infirmières dans ce pays est encombré à l'excès.

etc.

Christiane Reimann, secrétaire.

Pensez-vous, après cela, que l'enrégistrement de Montréal aurait ouvert les villes américaines aux Garde-Malades enrégistrées de Montréal? Nous pensons, nous, que les avantages de l'enrégistrement sont en ce moment bien grands... en perspective...

5- Dans la section du service privé, à Québec, le salaire n'est sans doute pas équivalent à la valeur des soins donnés. Le dévouement qui fait passer les jours et les nuits auprès d'un mourant pour le disputer à la mort ou auprès d'un bébé naissant pour conserver sa frêle existence ne saurait être estimé à prix d'argent: il faut une vraie vocation pour se dévouer ainsi pour des inconnus qui souvent, parce qu'ils lui donnent \$5.00 par jour, ne comprennent pas que le sommeil et la fatigue peuvent envahir la garde-malade. Mais, par les temps de crise économique que nous traversons, les infirmières licenciées de Québec ont jugé que l'heure n'était pas favorable pour faire hausser leur salaire.

6- La concurrence existe à Québec, mais les Garde-Malades enrégistrées en souffrent encore plus que les infirmières graduées de Québec et licenciées de la Province, à Québec même, à Montréal et ailleurs; et ce sont les

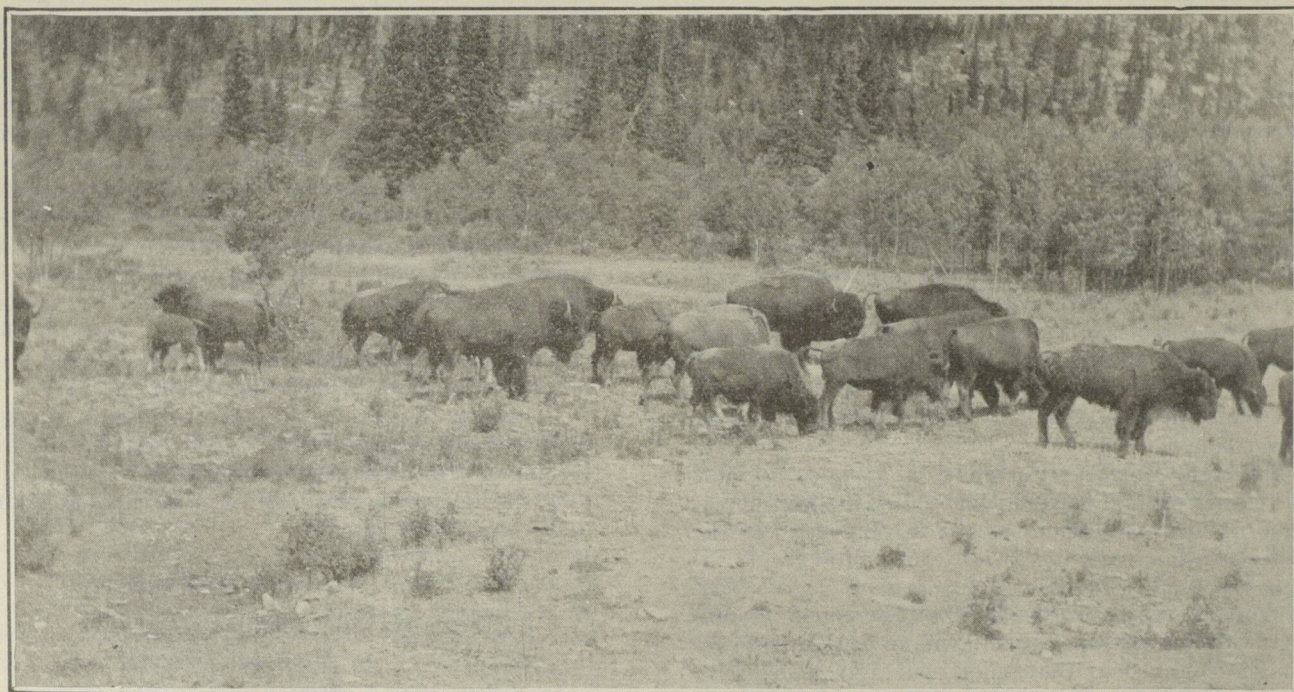
pseudo-garde-malades qui la soutiennent dans les familles qui ne reconnaissent pas la nécessité de l'instruction professionnelle. Pour bâtir une bonne maison, on comprend qu'il faut de bons ouvriers; pour chasser, on comprend qu'il faut savoir manier le fusil; mais pour chasser la maladie, beaucoup ne croient pas nécessaire de savoir manier les médicaments; pour faire restaurer sa santé on ne croit pas nécessaire d'avoir les services d'une vraie garde-malade.

7- "Il ne faut pas qu'on profite de la timidité des étudiantes pour leur imposer, contre leur gré, des principes de régionalisme blâmables." Laissez-nous vous dire, Monsieur Cassander, que la timidité n'est pas un défaut à la mode, pas plus chez les infirmières-étudiantes que chez les autres jeunes filles de notre génération. Aussi, loin de leur imposer, contre leur gré, des principes de régionalisme blâmables, on invite les demoiselles qui veulent absolument se faire enregistrer à aller faire leurs études à Montréal, car, dans les hôpitaux de Québec, on se conforme aux ordres des Papes et de Son Eminence notre Cardinal qui veulent l'existence d'Associations professionnelles catholiques. Au lieu de nous unir à Genève, nous nous unissons à Rome. Est-ce du régionalisme? Est-ce blâmable?

En terminant, nous demandons au lecteur impartial si, d'après cet exposé réel, les gardes du district de Québec sont dans un état d'infériorité par rapport aux autres centres importants du Dominion et des Etats-Unis.

Comme vous pouvez le constater, Monsieur le Rédacteur, Monsieur Cassander n'avait pas vu tous les côtés de la question. Nous avons cru bon de montrer un angle qui lui avait échappé et qu'il est nécessaire de faire connaître à ceux qui s'intéressent à nous.

*Une Garde-Malades graduée de Québec
et licenciée de la Province.*



Grâce à de sages lois l'on a pu dans l'Ouest canadien sauver de la destruction la race des bisons canadiens.

BIBLIOGRAPHIE

Le Plan Illustré de la Ville de Québec, Edition de M. Edouard S. Gagné, et travail de M. Léopold Christin.

M. Edouard-S. Gagné, qui a succédé au regretté M. Léger Brousseau, comme gérant solliciteur de la Maison d'imprimerie Ernest Tremblay, vient d'éditer un grand plan détaillé de la ville de Québec, dont les tracés et les illustrations ont été préparés par un de nos membres les plus distingués, M. Léopold Christin.

Ce plan de Québec sera particulièrement apprécié des hommes d'affaires de Québec et de l'étranger qui veulent se documenter sur notre ville, ses industries, son commerce, ses institutions éducationnelles et ses avantages touristiques. Mons. Christin a recueilli avec soin tous les détails qui peuvent offrir quelque intérêt à ces quatre points de vue. Il a lui-même surveillé le choix et la pose photographique des édifices qui figurent sur ce plan, et l'on peut reconnaître aisément sur la diorama les rues, les places et les édifices de tout Québec.

Ce travail de génie civil fait honneur à son auteur et à son éditeur et nous les en félicitons cordialement.

A. DESILETS.

"Odes à Québec", un volume de poésies sur Québec, son décor nature, son histoire et sa légende; par le Dr Georges-A. Boucher, de Brockton, Mass, E. U. — Préface de Alphonse Desilets.

Celui qui vit au sein d'un décor qui lui devient familier habitue ses yeux et sa pensée au spectacle qu'il admire d'abord. Peu à peu il en néglige les détails qui l'avaient émerveillé et il cesse d'en subir les attraits même les plus captivants.

Les vastes horizons, les beautés naturelles, le pittoresque des sites et le charme vétuste qui font le cachet du pays de Québec, peuvent être chers au coeur de celui qui y séjourne. Mais pour les bien goûter, pour en savourer toute la poésie, je pense qu'il faut en être éloigné, et pouvoir y revenir de temps à autre. Je pense aussi que pour aimer Québec il faut le voir avec une âme de patriote et de poète.

C'est peut-être pour cela qu'un canado-américain de la trempe et de la culture du Docteur Georges-A. Boucher a tendu les cordes de la lyre au vent qui souffle du Cap Diamant et qui porte dans ses effleuves, tout le long du Saint-Laurent, jusqu'aux Grands Lacs et vers la Nouvelle-Angleterre, les parfums de notre terroir et les échos de notre folklore.

Ce poète canadien, résidant à Brockton, Massachusetts fait à Québec son pèlerinage annuel. Bien plus, il y amène sa famille; il y a laissé de ses enfants, et ses amis québécois se bercent à l'espérance de le reprendre tout entier, en un jour à venir, tant ils savent son amour pour la terre natale où mille liens le retiennent corps et âme.

Pour comprendre cet attachement au sol des ancêtres, il faut lire, chanter et méditer les pages que voici. Il est

des strophes, en ces poèmes, qui auront le merveilleux secret d'éveiller en nos esprits des sentiments de fierté nationale, de patriotisme pratique, d'agressive défense contre l'intrusion du modernisme prosaïque et par trop utilitaire.

Il est des poèmes entiers qui apparentent leur auteur au grand Laprade, en son "Livre d'un père". Il en est d'autres aussi qui rappellent les élans de nos devanciers au Parnasse du Canada: Crémazie, Lenoir, Chauveau, LeMay, Chapman et Charles Gill.

Mais, c'est ici l'émotion, l'enthousiasme, le culte ardent de la patrie qui s'exhalent d'un coeur resté fidèle à ses chers souvenirs:

"Québec, qui ne connaît ton vaste promontoire
Et ne sait la grandeur de ce drame émouvant
Qui, trois siècles durant, belle et touchante histoire,
S'y déroula sous l'oeil de ton soleil levant?
Qui ne connaît ta gloire et, frappé de silence,
N'a contemplé ta masse et n'a vu ton sommet,
O rocher, qui finis où l'étoile commence,
Problème que le ciel à nos esprits soumet..."

Si notre vieille cité, si riche d'attraits variés, avait jamais besoin d'être vantée ou défendue chez nos voisins américains, elle y trouverait déjà un vaillant interprète de ses vertus séculaires et de ses mérites historiques. Aussi bien le Docteur Boucher semble-t-il s'employer, avec une joie et une conviction vraiment contagieuses, à célébrer l'histoire que partout rappellent et le décor nature, et les vieux murs de pierre, et les clochers vibrants, qui font l'orgueil des Québécois de bonnes souches.

Alphonse DESILETS.

Québec, septembre 1930.

—oOo—

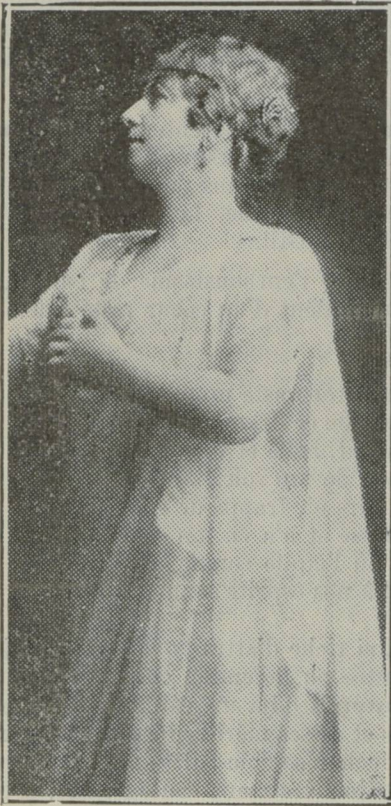
Ne doutez jamais de rien

Seul le doute est funeste et seule l'audace est grande. La foi: voilà la première des vertus. Agir est un million de fois plus beau que penser. Un grain de folie toujours féconde l'âme. Un peu de naïveté vient à bout de tout. Il n'y a qu'une catégorie: le sublime.

Le fondement de l'audace, c'est la jeunesse, et seule la jeunesse peut sauver le monde.

La naïveté engendre l'assurance. L'assurance engendre la certitude. Entreprendre avec assurance, c'est avoir toutes les chances du monde de réussir.

Une Artiste Canadienne



MADAME FAFARD-DROLET

dans Iphigénie en Tauride

Fondatrice Directrice du Conservatoire de Québec, Diplômée du "Royal College of London", Chanteuse des Concerts de Paris.

Saint-Just, soeur de feu l'honorable Luc Letellier de Saint-Just, ancien ministre de l'agriculture dans le cabinet Mackenzie et ancien gouverneur de la province de Québec. Il fut aussi plusieurs années député de l'Islet.

Son père fit de brillantes études classiques au collège de Saint-Anne-de-la-Pocatière, en même temps que ses frères, l'abbé Edouard Fafard, curé de Saint-Joseph-de-Lévis, et l'abbé Ambroise Fafard, ancien vicaire à Saint-Roch de Québec, puis curé de la paroisse de la Baie Saint-Paul.

Comme on le voit madame Fafard-Drolet est issue d'enviable souche, et bon sang ne peut jamais mentir.

Sa voix et son talent sont des legs de famille, depuis l'aïeule, madame Dupuis, née, comme on l'a vu, Letellier de Saint-Just, jusqu'à sa mère, qui toutes deux étaient douées de voix et de talents remarquables pour la musique.

Il y a quelques années, au cours de sa collaboration à la *Patrie*, traitant de "Nos Canadiennes Françaises", madame (Dr) Huguenin consacrait à madame Fafard-Drolet une chronique écrite avec cette suavité féminine

de style que les hommes attrapent rarement et mettait, avec des notes biographiques, son talent et ses travaux en radieux relief.

Madame Adine Fafard-Drolet est née à l'Islet du mariage d'Auguste Fafard et d'Alphonsine Couillard de l'Épinay-Dupuis. Par son ancêtre paternel, établi à Trois-Rivières en 1656, Madame Fafard-Drolet fait partie d'une huitième génération et, par sa mère, d'une dixième génération d'ancêtres, souche qui remonte au premier colon Louis Hébert par la lignée des Couillard de l'Épinay-Dupuis. Celui-ci, son grand-père, ayant à s'acquitter d'une dette de reconnaissance envers un navigateur français du nom de Paul Dupuis, ne crut pas devoir mieux faire, pour perpétuer son souvenir, que d'ajouter, son nom à celui de sa famille. Il épousa Mlle Justine Letellier de

de style que les hommes attrapent rarement et mettait, avec des notes biographiques, son talent et ses travaux en radieux relief.

La cantatrice reçut son éducation au Couvent de Jésus-Marie, à Saint-Joseph-de-Lévis. Elle ne tarda pas à y manifester de notables dispositions pour l'art musical et à démontrer qu'elle était propriétaire d'un organe vocal de grande étendue et souple, richement timbré et pouvant aisément gazouiller des vocalises à la demande.

Le fait est que, dans cette maison, elle ne fit que marcher de succès en succès. Son premier professeur fut madame Marie de la Conception, née Hamel, de la famille de feu Abraham Hamel, ancien négociant en gros de Québec.

En 1893, la jeune élève débutait par un 1er accessit de solfège et de théorie musicale qui fut suivi en 1894 d'un 1er prix de théorie musicale et, en 1896, d'un 1er grand prix de solfège et de théorie. Aux mêmes titres, en 1897, on lui décernait un prix d'honneur avec médaille d'or. En 1907, elle obtenait du "Royal College" de Londres un diplôme de chant dit *Advanced Grade*.

En dehors du couvent, madame Fafard-Drolet eut comme professeur madame H. Lynch, mademoiselle Céline Marier et madame (Dr) Arthur Lavoie, née Le-Bouthiller.

Alors qu'elle prenait de sçons de madame Lynch, madame Fafard-Drolet eut le malheur de perdre son père. Au lendemain d'un premier succès de sa jeune fille en public à l'église de Saint-Joseph-de-Lévis, monsieur Fafard allait en voiture conduire celle-ci chez son professeur lorsque la voiture fut frappée par un train de l'Intercolonial.

L'infortuné monsieur Fafard fut tué raide, mais sa jeune fille, la future cantatrice, échappa comme par miracle à l'accident.

Après ce lugubre événement mademoiselle Adine Fafard alla demeurer chez son oncle, M. l'abbé Fafard, curé de Saint-Joseph-de-Lévis. Elle ne quitta le presbytère que pour devenir l'épouse de M. Elzéar Drolet, notaire de Québec. Deux ans après, madame Fafard-Drolet perdait son mari et un fils, baptisé Yvan, qui n'avait que sept mois.

Dans ces circonstances, veuve de toutes les affections du foyer, comme elle n'avait pas cessé de poursuivre ses études musicales, elle résolut de mettre à exécution un projet qui lui hantait toujours l'esprit: la fondation un jour ou l'autre d'une école de chant. Pour arriver à exécuter un projet aussi louable, et hérissé de difficultés, il fallait s'armer de toutes pièces pour l'enseignement, et conquérir à bonne enseigne l'autorité requise en pareils cas. Québec ne pouvait certainement par lui décerner cette autorité. Il lui fallait aller au foyer même de l'art.

C'est ainsi qu'au mois d'août 1907 nous la voyons traversant l'Atlantique et filer droit sur Paris. Nous l'y trouvons suivant les cours de théorie de l'école Garnier, ancien professeur du Conservatoire de Lyon, les cours d'harmonie et de piano de l'école Galliet, agrégée au Conservatoire de Paris, les cours de madame Mathilde

Marchesi, qui fut aussi le professeur d'Adelina Patti qui vient de mourir dans son château de Craig-Y-Nos, de Calvé, de Melba, de Mary Garnier, etc.

Puis, durant son séjour en France, elle continue ses études avec Mary Garnier, de l'Opéra-Comique, soliste des Concerts du Conservatoire, des Concerts Lamoureux, et sous les conseils du maître J. Faure. Sous des directions aussi autorisées, pour peu que l'on soit doué, le talent ne peut faire autrement que prendre grand essor, ou, pour employer le langage d'après-guerre, faire de la hauteur en aéroplane.

Madame Fafard-Drolet se devait de remporter quelques succès dans la Ville-Lumière. Après un certain séjour à Paris, en 1909, elle cueillait des lauriers dans plusieurs concerts. Au mois de janvier de cette année-là elle faisait brillante figure à la célébration du cinquantième anniversaire de l'Association Amicale des anciens élèves du Lycée Condorcet, fête qui se trouvait présidée par l'éminent critique Jules Claretie, de l'Académie Française, à titre de président d'honneur, et aussi par M. David Mennet, président effectif de l'Association.

Jules Claretie présenta lui-même à l'artiste canadienne une magnifique corbeille de fleurs. Monsieur Charles Chenn, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, et le Marquis de Réverseau, ancien ambassadeur des France à Vienne, la délicitèrent et la remercièrent de sa remarquable interprétation d'extraits de Gluck et d'autres auteurs.

Je m'en rapporte d'ailleurs au compte-rendu officiel de la fête, tel que publié dans l'Annuaire du Lycée Condorcet.

En voici un fragment :

"Comme tous les ans un concert a suivi le banquet, et les artistes qui on bien voulu y prendre part et auxquels nous adressons ici l'hommage de notre gratitude, y ont brillé, sinon par leur nombre, du moins par leur qualité tout exceptionnelle.

"La *Zamacueca*, l'originale composition de Théodore Ritter, très agréablement exécutée par madame Marti, a servi d'ouverture au *Crédo du paysan*, de Goublier, chanté par un ténor de grand talent, monsieur Mill. L'art délicat et varié de cet excellent artiste s'est retrouvé dans la romance de Saint-Saëns, *Aimons-nous*.

"Le mérite de M. Mill fut d'autant plus grand qu'il avait à partager le succès de la soirée avec madame Drollet (sic), cantatrice remarquable et dont le soprano large et étendu a rendu avec un éclat incomparable et une sûreté merveilleuse le grand air d'*Iphigénie en Tauride*, de Gluck et le grand air des Bijoux de *Faust*.

"Une interprétation aussi parfaite double le charme d'une oeuvre, et l'on ne sait lequel il faut le plus applaudir, l'interprète ou l'auteur."

Lors d'un autre concert, aussi en janvier, le *Monde Artiste* disait : "Madame Fafard-Drolet, brillante artiste canadienne de Québec, fait oublier la neige de son pays."

Le *Gaulois* du 1er mai contenait l'entrefilet suivant :

"La Marquise de Brou a donné jeudi une matinée musicale en l'honneur de S. A. R. l'Infante Eulalie, de S. A. la Duchesse de Vendôme, et de S. A. R. la Princesse de Hohenzollern.

"Air de "Angels ever bright and fair" de Haendel, par madame Fafard-Drolet, artiste canadienne. Son Altesse Royale l'Infante Eulalie exprima sa vive admiration à l'artiste étrangère."

Mercredi, 5 mai 1909, madame Fafard-Drolet donnait sous le patronage de feu regretté Hector Fabre, com-

missaire général du Canada en France, un concert à Paris.

La cantatrice avait pour l'occasion le concours de madame Filliaux-Tiger, officier de l'Instruction Publique, et compositeur pianiste, de monsieur Vargas Numéz, de monsieur Fernand LeBorne, auteur de la *Catalane* jouée au grand opéra de Paris en 1905, et de monsieur Antonio Sala, 1er prix de violoncelle du Conservatoire de Barcelone. Au programme, madame Fafard-Drolet était inscrite pour sept pièces.

Le 30 mai 1909, madame Fafard-Drolet avait le précieux privilège d'une audition chez Jules Massenet. Madame Filliaux-Tiger annonçait la nouvelle à la cantatrice dans la lettre suivante, aussi flatteuse qu'aimable :

Paris, 24 mai 1909

Chère madame,

Le maître Massenet m'écrit aujourd'hui : Vais prévenir madame Drolet au début de la semaine, peut-être avant, afin de repartir plus vite.

Prévenez-moi, chère madame, quand vous recevrez l'appel ; si je pouvais vous accompagner, j'en serais heureuse. J'espère que votre bonne madame Fournier va être contente. A elle comme à vous, charmante interprète, j'envoie mes meilleures pensées.

(signé) L. Filliaux-Tiger.

En effet, quelques jours après, madame Fafard-Drolet recevait de l'auteur de *Manon* et d'*Hérodiade* un billet lui apprenant qu'il serait heureux de lui accorder une audition pour le 30 mai.

L'impression que Madame Drolet produisit fut telle que le maestro lui dit qu'elle avait devant elle une carrière opératique pleine de promesses et lui fit l'honneur de lui offrir immédiatement le 1er rôle dans *Don Quichotte*.

Il serait superflu de se livrer à plus amples citations.

Disons tout simplement qu'à l'occasion des principaux journaux de Paris et autres ville de France, comme le *Figaro*, le *Gaulois*, le *Journal*, l'*Echo de Paris*, et d'autres publications hebdomadaires et mensuelles comme le *Monde Artiste*, le *Menestrel*, l'*Union Artistique et littéraire*, le *Journal Musical*, ont rendu à madame Fafard-Drolet des hommages d'autant plus flatteurs que ces publications ne font pas aux artistes de réclames *barnumesques*, à tant la ligne, comme on le constate parfois ailleurs.

(Suite au prochain numéro)

COURS GRATUITS DE CHANT

JOUR — SOIR

Jeunes Gens — Jeunes Filles

Conservatoire Fafard-Drolet

113, RUE STE-ANNE

QUÉBEC

Mardi, Mercredi p. m. Mercredi soir

INSCRIPTION 1.00

L'Avenir et l'Épargne ⁽¹⁾

Par Jos.-S. BLAIS

LES MAISONS DE COMMERCE.

Les maisons de commerce de tous genres pourraient contribuer à diffuser le goût de l'épargne, en établissant des assurances en groupe, en fondant des caisses d'économie, des comptoirs coopératifs, des sociétés d'assurance mutuelle contre la maladie, et en faisant participer leurs employés aux bénéfices et aux succès de la firme par l'octroi d'un certain nombre d'actions payables à tempérament. En facilitant à tous par leur service de comptabilité les avantages de la petite épargne hebdomadaire renouvelée et accumulée, les industriels et tous ceux qui emploient de la manoeuvre feraient une excellente oeuvre sociale. Les américains nous donnent sous ce rapport l'exemple d'une grande largeur de vues, et d'une haute portée économique, car ces fondations philanthropiques sont des avant-gardes qui protégeront en temps opportun. Cette coopération entre le patron et l'ouvrier ne peut pas manquer de resserrer les liens d'une estime efficace pour l'un autant qu'elle est avantageuse pour l'autre.

DANS LA CHAIRE.

L'éducation de notre peuple dont l'imprévoyance est le péché capital devrait venir de plus haut encore et devrait tomber de la chaire de vérité, puisqu'il y a péché à combattre, péché véniel, suivant l'orthodoxie, mais péché mortel pour l'individu et la collectivité. Se serait à mon sens une chose grandement méritoire que de prêcher très souvent l'Évangile de l'Épargne à notre population imprévoyante. Si nos gens étaient plus économes les curés auraient moins de difficultés à percevoir leurs dîmes et autres redevances. Et comme le dit si bien M. l'abbé Groulx : "Puisque tant de choses d'ordre supérieur, oeuvres de charité, oeuvres intellectuelles, oeuvres sociales, religieuses sont dépendantes de la puissance du capital, c'est pécher contre la charité nationale que de tarir leurs ressources. Et ce péché contre la charité nationale devrait être dénoncé en chaire."

Résumons à ce point ce que nous avons dit jusqu'ici :

Nous sommes convaincus de la nécessité d'épargner nos moyens d'action, notre temps, notre argent, si nous voulons réussir à faire notre chemin dans la vie. Nous savons que prendre soin de ses sous, c'est protéger ses piastres. Nous savons que l'épargne est faite de toutes les petites choses, de tous les petits riens en apparence insignifiants, mais qui constituent par la continuité de l'effort, un capital qui autrement fuirait et se perdrait irrémédiablement. Nous savons comment est composé l'outil pour travailler au chemin de la vie, le rendement qu'il peut donner par l'intérêt, sa force et sa résistance, voyons à présent la manière de s'en servir.

(1) Suite de l'article commencé en juin et continué en septembre, dans le "Terroir".

Quels sont les moyens pratiques pour épargner ?

J'ai choisi quelques moyens ; il y en a d'autres que ceux que j'indique.

LE BUDGET.

J'incris le budget en tête de tous les moyens les plus propices à favoriser la pratique de l'économie.

Qu'est-ce qu'un budget ?

C'est l'établissement de ses recettes et de ses dépenses.

Il est aussi important pour l'individu que pour la maison d'affaires ou le gouvernement. Ceux qui marchent sans budget, circulent dans l'obscurité.

Donc, le chef d'une entreprise — la famille en est une et la plus importante — doit faire l'état de ses affaires et établir sa situation au début de l'année. Prenons comme exemple un salarié qui gagne \$4000 par année. S'il en dépense \$5000, il est \$1000 de court et s'en va à la ruine. Pour savoir où il va, il fait le compte de ses dépenses constituées et de ses dépenses contingentes. Il fixe d'abord le chiffre qu'il désire épargner chaque année, sans égards à ses dépenses, disons 10 %, soit \$600. Il lui reste donc \$3400 pour vivre. Il s'arrange pour vivre avec ce montant. C'est ce qu'on appelle vivre selon sa condition. Il connaît ce qu'il paie en loyer, le montant de ses primes d'assurance vie, feu et maladie ; il établit le coût de sa vie par semaine : épicerie, boucherie, chauffage, éclairage, etc ; il ajoute ensuite ce qu'il faut pour le vêtement et l'ameublement ; il fait une nomenclature de chacun des articles importants à acheter, puis il estime ce que peut coûter le médecin, les amusements, les réceptions, et il laisse une marge pour les aléas. Il est évident que la somme totale ne doit pas dépasser le montant de \$3400. S'il est payé tous les mois, il fait une division mensuelle. Il inscrit dans un registre sous chacune des rubriques de ses dépenses le montant alloué par le budget. Il fait ses entrées tous les mois, il tient trace de tous ses comptes et il paie par chèque. Ayant ainsi réglé sa vie, il ne prendra pas de charge qu'il ne peut pas rencontrer ; il ne fera pas de dettes.

Il augmentera au fur et à mesure de son ascension le chiffre de ses dépenses, mais s'il est ambitieux il haussera plutôt la quantité de ses économies annuelles jusqu'à 25 % et plus, et maintiendra son train de vie à un chiffre en rapport avec l'accroissement de sa famille.

Un ménage conduit suivant ce principe, ne peut que réussir. Si on ne peut pas faire des économies, du moins on ne fait pas de dettes et ne pas avoir de dettes c'est être riche.

Ceux qui ne croient pas à l'établissement d'un budget individuel devront arrêter ici la lecture de cet article. Ce qui suit ne les intéressera point.

COFFRET D'ÉPARGNE.

La vieille tire-lire de faïence jaune ou rouge qui troônait sur nos commodes autrefois a été remplacée par l'objet plus moderne et plus artistique; le coffret d'épargne en acier. Vous pouvez obtenir dans quelques banques, notamment de la Caisse d'Économie de Québec, un de ces coffrets, moyennant un dépôt initial de un dollar, dont vous êtes remboursé sur la remise du coffret en parfait ordre. Vous pouvez faire visiter votre coffret aussi souvent que vous le désirez et faire inscrire le montant que vous avez économisé dans votre livret de banque.

La banque garde la clef, afin que nul ne soit tenté d'y soustraire quelque chose. Ils sont à l'épreuve des voleurs et construits de telle sorte que l'argent une fois entré ne peut plus en sortir que par la porte. Ces coffrets sont à la disposition de tous, mais de préférence ils sont donnés aux enfants à qui ils sont spécialement destinés. Inutile d'insister sur l'utilité pratique du coffret d'épargne : c'est la banque chez vous, à votre portée, tous les jours. C'est le moyen le plus simple d'enseigner l'économie et d'en faire.

Je connais un père de famille ayant le souci de l'exemple qui, le dimanche, au repas de midi, exige que tous les coffrets soient présentés et il fait alors une distribution générale de deniers, suivant le montant mérité par chacun. La cure du coffret d'épargne est devenue générale dans cette maison. Le père a un coffret pour ses assurances, son charbon, ses provisions d'automne. La mère, épargne sur ses dépenses courante pour des choses qu'elle ignore encore, mais que tous connaîtront au jour de l'an. La fille thésaurise pour son trousseau lorsque se présentera le Prince Charmant. Le fils, avec autant de persistance que de difficulté, met de côté chaque semaine la cotisation de sa société mutuelle, dépose un montant fixe pour payer sa prime d'assurance, plus 15 % net de son salaire comme économie. Et le résultat est que notre homme avec un salaire moyen n'est jamais à court, il rencontre bien ses obligations, il est à l'aise et heureux parce qu'il est exempt de soucis.

Un second moyen est la Caisse d'Économie Scolaire.

Nous avons constaté l'apathie avec laquelle les commissions scolaires ont accueilli l'admirable loi de l'Instruction Publique de 1909 et le peu d'enthousiasme qu'elles ont déployé pour la diffusion de cette géniale pensée d'enseigner l'économie sur les banes de l'école.

Qu'est-ce que la Caisse d'Économie Scolaire?

La loi de 1909 statue que les commissaires ou les syndics d'une paroisse lorsqu'ils le jugent à propos peuvent établir des caisses de dépôt dans les limites de leur municipalité. Le fonctionnement est très simple.

Chaque école a sa caisse, chaque classe a son foyer d'économie où les élèves peuvent déposer tous les lundis un sou aussi bien que cinq, dix ou vingt-cinq. Lorsque la somme de trois dollars est atteinte un compte de dépôts est ouvert à la banque au nom de l'élève, qui peut recommencer chaque année ce procédé d'économie. Le chiffre des épargnes est plutôt minime, mais l'enseignement de l'économie par ce moyen peut avoir une très grande influence sur l'avenir de l'enfant par suite de l'entraînement qu'il donne. C'est une semence pour l'avenir. Les fruits ne se récolte-

ront que dans dix ans peut-être, mais si cette éducation réussit à former une élite d'épargnants et de prévoyants, ceux qui ont conçu cette loi auront fait faire à notre province un grand pas vers le progrès.

LA BANQUE.

J'inclus sous ce titre toutes les institutions qui ont pour but de recevoir et de faciliter l'épargne : banques incorporées, caisses d'économie, caisses populaires. Ces institutions ont pour objet de servir d'intermédiaire entre les capitaux qui appellent un placement et le travail qui cherche des capitaux.

Elles sont donc des marchandes de crédit. Elles achètent des fonds partout où elles en trouvent sous forme de dépôts pour les vendre sous forme d'escompte ou de prêt. Par ceux deux fonctions les banques procurent à la petite épargne un emploi constant à un taux d'intérêt uniforme, et elles fournissent les fonds aux entreprises. Le grand rôle des banques est de capter les petites sources de capitaux où qu'elles se trouvent dans le pays. Seules, elles seraient inertes et sans forces, mais réunies et canalisées vers le réservoir commun, elles deviennent la houille dorée, qui comptée, partagée et distribuée, constitue la puissance qui fait mouvoir le commerce, l'industrie et l'agriculture vers les sommets de la civilisation et du progrès.

La banque a joué un rôle prépondérant dans le développement du Canada. Elle a été, avec les chemins de fer et à un degré supérieur peut-être, le facteur principal de notre expansion économique. Pénétrant par ses succursales au cœur des territoires nouveaux que les voies ferrées ouvrent à la civilisation, elle en assure la mise en exploitation rapide, en plaçant à la disposition des premiers occupants du sol, à un taux d'intérêt uniforme et modéré, les capitaux disponibles des vieilles provinces. Elle ne précède pas le soleil, mais elle le suit de près. Où en serait le développement de la région du Lac Saint-Jean sans le secours des capitaux du reste de la Province de Québec, et, en particulier de la Banque Nationale.

Épargnons. Ouvrons un compte à la banque, pour le bénéfice immédiat que nous pouvons en retirer, mais surtout pour l'avenir. Un compte de banque rondet est un appoint important lorsque la chance frappera à votre porte. Et puisque vous êtes canadiens-français choisissez des institutions de votre nationalité, car ce sont elles qui soutiennent l'industrie, l'agriculture et le commerce de votre province. Faites oeuvre de patriotes en faisant oeuvre de prévoyants.

Qu'on ne voie plus comme nous l'avons vu nous-même des institutions qui vivent de l'encouragement de nos compatriotes et de leur charité; qu'on aie plus le spectacle lamentable de voir nos institutions de commerce et de finance dénigrées ouvertement par les uns, oubliées systématiquement par les autres, les uns et les autres ne sachant plus, ou ignorant sciemment, ce qui est plus grave, où se trouvent les vrais intérêts de la race. C'est peut-être pas de la malice, disons que c'est de l'irréflexion, mais ce scandale tombe de trop haut, il nous vient trop souvent de personnes influentes pour que nous nous taisions plus longtemps.

C'est du chauvinisme que nous prêchons ici, peut-être, mais c'est aussi l'application plus étendue du

proverbe "Charité bien ordonnée, commence par soi-même". Et qui peut nous faire un crime de "peller pour notre compte" pour répéter le mot très heureux lancé par Olivar Asselin. Dans nos manifestations populaires et nationales des orateurs ausis bien intentionnés qu'abondamment déserts rebachent le cliché "nos institutions, notre longue et nos lois". Il faudrait moins en parler et savoir plus ce qu'elles sont. Nos institutions sont celles nées parmi et de nous, celles qui ont notre caractère et notre mentalité. Ce sont nos marchands, nos industriels, nos assurances vie et de feu, nos associations mutuelles, nos banques. Comment voulons-nous que nos institutions canadiennes-françaises étendent leur action, se soutiennent et grandissent si elles ne reçoivent pas notre encouragement. Pourquoi forger nous-mêmes notre esclavage économique ?

Ne sommes-nous pas assez bousculés de toutes parts pour fournir à ceux qui ne nous aiment pas les prétextes de nous rudoyer encore plus. N'est-il pas temps de s'arrêter sur cette pente dangereuse, car nous donnons par ces inconséquences le spectacle d'une race molle et apathique à ses plus chers intérêts. N'est-il pas temps de renverser le jugement courant : puisqu'il y a des esclaves, haïssons les oppresseurs, par celui-ci qui serait plus juste en notre bouche : puisqu'il y a des oppresseurs, haïssons les esclaves.

Si le bonnet fait à quelqu'un...

Nous continuons notre démonstration.

Nous sommes un peuple de gaspillards, mais la France, d'où nous venons, possède un peuple d'épargnants. Jugez-en. MM. Méliot dans leur Dictionnaire Financier nous apprennent qu'en France rien qu'en ce qui concerne les livrets de banque d'épargne, les chiffres officiels nous fournissent le tableau suivant :

Sur 16,000,000 de livrets, il y en a :

5,457,834	de 20 fr., et au-dessous.
2,979,519	de 21 fr. à 100 fr.
1,286,887	de 101 fr. à 200 fr.
1,726,910	de 201 fr. à 500 fr.
1,546,075	de 501 fr. à 1,000 fr.
1,294,044	de 1001 fr. à 1,500 fr.
1,274,629	au-dessus de 1.501 fr.

Et comme progression quel sujet de plus grand étonnement que celle des dépôts depuis soixante ans : 135 millions de francs en 1850 ; 711 millions en 1869 ; aujourd'hui 12 milliards 733 millions de francs partagés entre 16,000,000 déposants.

Et les rentiers proprement dits, c'est-à-dire les porteurs de rentes sur l'Etat ? C'est aussi sous cette forme et parmi eux que se dissémine la fortune de la France. Le 3 % perpétuel est reparti entre un million et demi de petits rentiers.

Nous sommes encore loin d'avoir fouillé tous les bas de laine, d'en avoir supporté le contenu et d'approcher de l'énorme total atteint par l'épargne française.

Savez-vous la somme colossale que rapporterait une économie de un sou, cinq sous ou dix sous par jour, pratiquée par 1,000,000 personnes, sans arrêt pendant 20 et 40 ans à l'intérêt composé de 3 % payable semi-annuellement ?

Un sou par jour fait \$3.65 par année ; 1,000,000 de fois donne \$3,650,000.00 par année, dans vingt ans cela fait \$100,524,489.98 ; dans 40 ans \$262,877,758.31 ;

5 sous par jour donnerait dans 20 ans \$502,822,449.42, dans 40 ans \$1,414,388,776.60 ; 10 sous par jour donnerait dans 20 ans \$1,005,244,899.84 et dans 40 ans \$2,828,777,553.13. Et dans 60 ans et 100 ans quelle serait cette somme ?

Avec une force économique et un pouvoir semblable sommes-nous inquiets au sujet de notre survivance ?

Autre moyen pratique : l'assurance-vie.

L'assurance-vie, a dit H. Say, est la réalisation de l'idée morale de la coopération de tous pour garantir chacun des risques que la nature des choses fait courir. Et Benjamin Franklin nous dit à son tour : "on assure maison, meubles, navires et marchandises et le chef de famille néglige l'assurance-vie, c'est-à-dire, sa propriété la plus précieuse et en même temps la plus menacée."

Vous ne prétendez pas que je vous indique le choix à faire parmi les différentes formes d'assurances qui existent.

L'affaire essentielle est de vous assurer. Les économies que vous ferez pour payer vos primes sont les vraies épargnes à faire. Soyez prévoyants, afin de ne pas héberger ce chagrin de savoir qu'à votre mort c'est la misère qui attend votre associée fidèle, votre épouse et ceux dont vous voulez le bonheur et le succès dans la vie, vos enfants.

POURQUOI L'ASSURANCE-VIE EST NECESSAIRE.

Quatre-vingt-sept pour cent de ceux qui possèdent quelques moyens aujourd'hui les perdront alors qu'ils auront atteint l'âge de 65 ans.

Prenez une moyenne de cent individus en bonne santé, commençant à l'âge de 25 ans, quand ils arriveront à 65 ans, trente-six seront morts, un sera à l'aise, quatre posséderont de la fortune, cinq seront obligés de travailler pour gagner leur vie, et cinquante-quatre seront devenus impotents ou incapables de gagner suffisamment, comptant alors sur la charité publique ou privée pour les entretenir.

Les compagnies contre les accidents rapportent qu'environ 2,000,000 de personnes sont tuées ou blessées chaque année aux Etats-Unis.

Des 3,000,000 de veuves dans la République Américaine dépassant l'âge de 65 ans, quatre-vingt-dix pour cent vivent sans le confort ordinaire de la vie.

Ce sont là des faits.

Ils proviennent de toutes les sources authentiques, telles que le recensement fait par le Gouvernement des Etats-Unis, les bureaux d'enregistrement, l'Association Américaine des Banquiers, l'institut Carnegie, etc.

à suivre

—oOo—

LE MOT JUSTE

La nouvelle cuisinière était troublée. Elle ne savait quels termes employer pour s'exprimer correctement.

—Dois-je annoncer, demanda-t-elle à sa maîtresse : "Le diner est servi" ou bien : "Le diner est prêt?"

—Eh bien, Julie, lui fut-il répondu, si c'est la même chose qu'hier, vous pourrez annoncer : "Le diner est rate."

CHEZ NOS MEMBRES

Simple Notes d'Actualité

Par un beau dimanche du mois de septembre dernier, un groupe de membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres se rendait, sur invitation, au moulin de Vincennes, où les attendait M. Lorenzo Auger, ancien président de la Société. Le jour était idéal et le paysage avait revêtu toutes les nuances qui lui apporte l'automne canadien. On fit honneur à un succulent goûter arrosé de bons vins, et la soirée se passa agréablement à faire entendre la plupart de nos chants canadiens populaires. M. Auger possède, comme asile champêtre, l'un des cottages les plus attrayants qui soient au monde, à cause de son caractère de vieux moulin banal restauré, et aussi à cause du milieu où celui-ci est situé: à l'embouchure du ruisseau St-Claude, qui se jette au fleuve en une cascade écumante de plus de cent rieds de hauteur et au sommet de laquelle est juché le moulin, entouré de jardins, de terrasses, d'arbres, de fleurs, de vignes et de mille autres choses qui en font un bijou de patelin rustique.

Ceux qui ont eu l'avantage de faire partie de la dernière excursion n'ont pas manqué de remercier M. Auger de sa généreuse hospitalité, pour le plaisir qu'il leur a procuré une fois de plus. Ajoutons que M. Auger ouvre libéralement sa porte à tous les visiteurs qui veulent bien aller contempler la petite merveille qu'est son intérieur où l'on retrouve tous les traits de l'ancien moulin, puis une collection de beaux meubles canadiens et, de plus, mille et une choses tout à fait appropriées au milieu champêtre où elles ont été groupées. C'est un bijoux d'habitation et il fallait l'esprit cultivé et inventif de son propriétaire pour avoir su si bien agencer ce que l'on y trouve et ce qui en fait le charme.

* * *

Trois de nos membres les plus distingués ont reçu, tout récemment, de la France, des marques d'appréciation que nous sommes heureux de signaler ici, bien que la grande presse en ait déjà fait mention. M. Jean Thomas, Croix de Guerre, principal de l'Institut Thomas et aussi professeur de mathématiques à l'École Technique de Québec, a été fait officier de l'Instruction Publique. Pendant plusieurs années, M. Thomas a été président de la Société Française de Bienfaisance de Québec et le dévouement, le zèle et le tact avec lesquels il a su conduire les destinées de cette société et s'entourer d'hommes qui ont secondé ses efforts, lui ont valu cette marque de reconnaissance de son ancienne Mère-patrie, pour laquelle il n'a pas craint, en mille occasions, d'offrir son sang au cours de la Grande Guerre. En effet, à l'appel du clairon, il quittait un foyer déjà bien organisé et où il était considéré comme indispensable, pour voler au secours de sa Mère-patrie. De tels sacrifices ne se paient pas, mais une marque de reconnaissance et d'appréciation n'en est pas moins acceptée avec émotion par le récipiendaire et non sans provoquer, chez ses amis, une vive admiration.

Le président de la Société, M. le Commandeur J.-E. Corriveau, et l'inspecteur général des écoles normales catholiques, M. le commandeur C.-J. Magnan, ont reçu,

à la même occasion, les palmes académiques de la France. Dans des sphères différentes mais non moins remarquables, les deux derniers décorés ont travaillé à la conservation et au maintien ici de toutes les traditions léguées par nos pères, et c'est pourquoi nous sommes heureux de constater que notre ancienne Mère-patrie a su reconnaître leur mérite et les a proclamés, en leur décernant, à chacun, un de ses titres honorifiques marquant son appréciation.

* * *

Nous apprenons avec plaisir qu'un des collaborateurs de notre revue le "Terroir", M. Emile Boiteau, N. P., vient d'entrer en société avec M. Georges Châteauvert, N. P. Le bureau de M. Châteauvert est bien établi depuis longtemps et, de plus, il est le trésorier de la fabrique de St-Jean Baptiste. M. Boiteau, dont la science, le tact et l'activité sont bien reconnus, sera d'un précieux appoint, croyons-nous, à son nouvel associé, son aîné par l'âge et aussi par la pratique. Nous souhaitons à M. Boiteau tout le succès qu'il mérite et nous avons la conviction intime que nul plus que lui ne saura se rendre digne de la confiance du public et, en particulier, des francs-tenanciers de la paroisse St-Jean Baptiste de Québec.

* * *

Nous croyons qu'il est de notre devoir d'insérer ici un écho de la dernière exposition provinciale, bien que la grande presse ait proclamé aux quatre coins du pays le succès de cette dernière grande foire. Sans parler de tout ce que l'on a exposé à cet endroit, pendant huit jours, et du mérite d'une section plutôt que d'une autre, nous voulons signaler tout particulièrement le succès des pageants historiques que l'on avait intitulés "l'Ame du Canada". Le souvenir des fêtes du tricentenaire de 1908 était encore assez vivace dans les esprits pour amener la population du district et d'ailleurs à aller voir ce que pouvait offrir l'exposition de Québec, dans le même genre. Les plus sceptiques sont revenus enchantés et, pour un premier essai, l'on peut dire sans crainte que ce fut un coup de maître, étant donné la nouveauté du sujet et surtout le peu de temps mis à la disposition du directeur des spectacles pour préparer les 500 à 600 figurants de ces tableaux. Reconnaissons ici, à cette occasion, le grand mérite du président de ces pageants historiques, M. Jos Savard, et aussi celui du secrétaire de l'Exposition et en même temps le secrétaire de ces pageants historiques, M. Georges Morisset, qui a su seconder avec beaucoup de dévouement et de savoir-faire les efforts du directeur des pageants, M. Knowles. L'idée de la dernière scène de ces pageants, c'est-à-dire celle de la présentation d'un projet de drapeau canadien, vient de M. Morisset lui-même, et ce dernier tableau ou cette finale a été le clou des pageants. Encore une fois, nous sommes heureux de reconnaître que M. Georges Morisset avait vu juste et loin et que son patriotisme éclairé de même que son sens psycho-

logique des foules ont attiré sur ces pageants un succès sans précédent et fait rejaillir sur l'Exposition de Québec une réclame comme elle n'en avait pas encore connue.

* * *

Nous sommes heureux d'offrir nos vives félicitations à M. Charles Lever, jadis instituteur à Québec, et qui a été récemment nommé inspecteur d'écoles pour la division de la Baie des Chaleurs. M. Lever est un travailleur et un pédagogue dont le mérite est bien connu. Depuis un an, il occupait la charge de secrétaire de l'Association des Guides Historiques de Québec, et aucun effort n'a été épargné, de sa part, pour procurer du travail aux guides pendant la saison d'été. Nous lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle carrière et nous sommes convaincus qu'il saura, là comme ailleurs, se faire apprécier et estimer.

* * *

Lors de la dernière séance du bureau de direction de la Société des Arts, Sciences et Lettres, tenue le 4 octobre, la résolution suivante a été proposée et adoptée à l'unanimité :

PROPOSE par Damase Potvin, SECONDE par J.-H. Philippon que la Société des Arts, Sciences et Lettres regrette profondément que la pierre portant l'inscription française suivante : "PORTE SAINT-JEAN" n'ait pas été placée dans le nouveau mur que l'on vient d'élever dans l'intention de favoriser la circulation, ne laissant plus, du côté opposé de la porte, que l'inscription anglaise "SAINT-JOHN'S GATE";

QUE cet "oubli" de la part des entrepreneurs du nouveau mur est d'autant plus regrettable que la Porte Saint-Jean dont il ne reste plus que quelques vestiges est l'un des plus précieux souvenirs que nous ayons dans notre ville des ouvrages militaires du régime français au Canada, l'origine de la Porte Saint-Jean datant de 1693;

QUE, dans les circonstances, la Société des Arts, Sciences et Lettres juge qu'il était juste, logique, naturel de conserver précieusement cette inscription qui, dans notre langue maternelle, nous rappelait et indiquait aux visiteurs que la Porte Saint-Jean était une des seules reliques françaises qui restât dans la seule ville qualifiée "aux trois quarts français" de l'Amérique;

QUE copie de cette résolution soit adressée au Ministre de la Défense Nationale à Ottawa et à la Commission d'Urbanisme de Québec que l'on tient quelque peu responsable de cet étrange "oubli" de la "pierre française" de la Porte Saint-Jean, son président ayant déclaré que pas une pierre ne serait changée ou supprimée dans la reconstruction du mur en question."

* * *

Terminons par un mot de finance. Bientôt, notre trésorier soumettra son état financier pour l'année. En attendant, nous pouvons déclarer que sur 150 membres, l'on en compte 144 qui ont payé leur souscription annuelle et qui ont versé, en bloc, dans la caisse, la somme de \$859. Le service du "Terroir" est fait gratuitement aux membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres, c'est à-dire à même leur souscription annuelle, laquelle est de \$5. Tout récemment, le trésorier encaissait un chèque de \$500. que souscrivait généreusement, pour la sixième

fois, l'honorable Premier Ministre de la Province à la Société. C'est donc à dire que notre Société est depuis longtemps reconnue d'utilité publique. Une autre preuve, c'est que, tout récemment encore, pour aider notre Société à organiser une galerie de peintures à l'Exposition de Québec, l'honorable Secrétaire de la Province souscrivait la somme de \$250. dont \$50. ont été versées à l'Exposition de Québec pour l'achat de prix à être distribués aux meilleures toiles. Pour ces deux générosités et marques de confiance, la Société des Arts, Sciences et Lettres prie l'honorable Premier Ministre et l'honorable Secrétaire de la Province de croire à sa gratitude et à son dévouement. Dans le prochain numéro du "Terroir" nous ferons connaître plus en détail l'emploi des deniers qui ont été perçus, au cours de l'année, par le trésorier.

* * *

Un dîner a été offert récemment, au Château Frontenac, à M. le Consul Général Carleton, qui venait à Québec pour remettre sept décorations méritées par nos compatriotes. Trois membres de la Société des Arts Sciences et Lettres étaient au nombre des décorés, comme on a pu le lire dans une note précédente. La fête fut charmante. Elle avait réuni l'élite de la Société Québécoise, tant religieuse que civile. Nous en reparlerons plus longuement dans le prochain numéro du "Terroir."

* * *

L'élection des officiers de la Société des A. S. & L. tenue à l'Hôtel de ville, le 25 d'octobre, a donné le résultat suivant :

Président : Major Ernest Légaré, O.C.C.O.T.C. Laval.
1er Vice-Président : M. Nap. Lavoie.
2ème Vice-Président : M. J.-H. Philippon.
Sec.-Archiviste : M. Damase Potvin.
Sec.-Correspondant : M. Hector Faber.
Trésorier : M. G.-E. Marquis.
Avisseur légal : Jean.-M. Blais, avocat.
Vérificateurs : MM. E. Boiteau, N. P., et Léopold Christin.

Dans notre prochain numéro nous reproduirons les rapports du Secrétaire-Archiviste et de Trésorier.

Aux nouveaux officiers, nous offrons nos vives félicitations et offrons nos vœux.

—oOo—

MEPRISE

Le fermier téléphone à son marchand d'avoine :
—Allo, la maison Blain? Oui... bon; envoyez-moi cent livres d'avoine, rapidement.
Au bout du fil, on note la commande puis :
—Pour qui?
Et le brave fermier de se méprendre :
—Allons, ne plaisantons pas, pour mon cheval.

DEFINITION

—Qu'est-ce qu'une exécution capitale?
—C'est une matinée dramatique où le principal acteur perd la tête en entrant en scène.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS ET DU TRAVAIL

BUREAU DE PLACEMENT PROVINCIAL

229, rue St-Paul,
QUEBEC

Toujours à la disposition des employeurs désirant de la main d'oeuvre.—Personnel courtois et empressé au service des intéressés.

Une visite est sollicitée.

Hon. J.-N. FRANCOEUR, LOUIS GUYON,
Ministre Sous-Ministre du travail

IVAN-E. VALLEE, ALFRED CROWE
Sous-Ministre Surintendant.

JOS. AINEY,
Surintendant Général

la
Côte
Canadienne
du
Pacifique
et la CALIFORNIE



Suivez l'été. Allez vers ces côtes ensoleillées qui font fuir l'hiver et ses frimas, où le bruissement des feuilles forme une douce musique. Auto, golf, yacht, les scènes reposantes et les amusements de Vancouver et Victoria que vient de réunir le nouveau service maritime triangulaire du Canadien National. Ou bien allez chercher vers le sud les charmes incomparables de la Californie ensoleillée.

Pour plus de détail, s'adresser:

Office des billets, 10 rue Ste-Anne et Hôtel St-Roch,

Téléphone: 2-8200

CANADIEN NATIONAL

La Cie F. X. Drolet

Québec

INGENIEURS-MECANICIENS

— et —

FONDEURS

Spécialités:

Ascenseurs Modernes — Bornes-
Fontaines — Soudure Electrique

206, RUE DU PONT, - Tél.: 2-6030

Bureau, Tél.: 2-4576 Résidence, Tél.: 2-0567 s. 3

J.-F. TASCHEREAU

IMPRIMEUR-PAPETIER

12, ST-NICOLAS -- -- QUEBEC
(Pied de la côte du Palais)

PLACEMENT RECOMMANDÉ

\$300,000 d'Obligations

5%

1ère hypothèque

HOTEL-DIEU de CHICOUTIMI

Autorisation de cet emprunt pour agrandissement accordée par l'Evêque de Chicoutimi et ratifiée par Rome. : : :

GARANTIES: 1ère hypothèque sur des propriétés évaluées à \$1,800,000, transport d'un octroi de \$100,000 du gouvernement provincial et de \$300,000 d'assurances contre l'incendie.

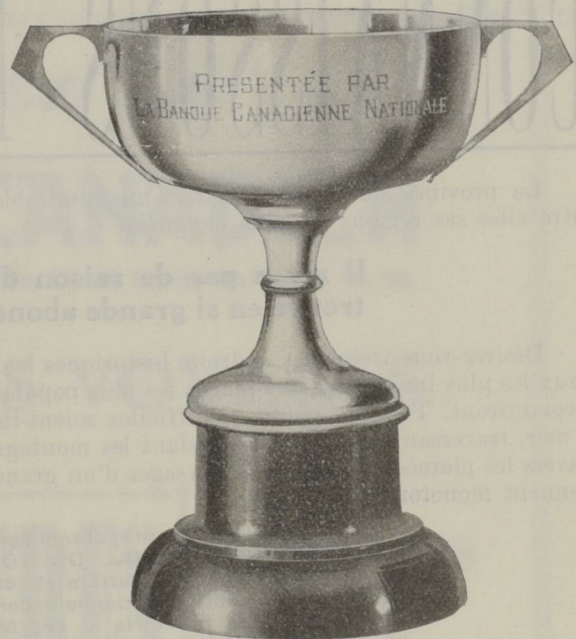
PLACEMENT ABSOLUMENT DE TOUT REPOS

PRIX: 100 et l'intérêt couru.

Frs LETARTE, Gérant

132, rue St-Pierre -- Tél. 2-1121 -- Québec

La CORPORATION de PRÊTS de QUÉBEC



TROPHEE

De l'Exposition Provinciale, 1929

présenté à

L'Ecole Technique de Québec,

par

LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE,

pour l'exposition de divers travaux d'ajustage, forge, fonderie et menuiserie exécutés par les élèves de cette Institution.

FONDATION DU GOUVERNEMENT
PROVINCIAL

RETRIBUTION:

\$1.50 par mois en 1ère année

Des bourses sont accordées aux élèves méritants en 2ème et 3ème années.

DIPLOME OFFICIEL

- Les cours sont organisés comme suit:
- | |
|--|
| 2.—Cours abrégés: mécaniciens d'auto, 5 mois. |
| 3.—Cours du soir, comprenant de nombreux cours libres. Prospectus sur demande. |
| 1.—Cours Réguliers: |
| a) Cours techniques, 3 années. |
| b) Cours des métiers, 2 années. |

ÉCOLE TECHNIQUE DE QUÉBEC

185, Boulevard Langelier
QUEBEC

PHILIPPE MÉTHÉ, Directeur

CONNAISSONS NOTRE PROVINCE

La province de Québec possède un admirable réseau routier qui couvre son territoire entier et réunit entre elles ses régions les plus éloignées.

Il n'y a pas de raison d'aller chercher ailleurs ce que l'on trouve en si grande abondance chez nous.

Désirez-vous visiter les endroits historiques les plus célèbres du pays, les centres industriels et commerciaux les plus importants, les plages les plus populaires? Des routes modernes et parfaitement entretenues vous y conduiront. Tous les goûts, si difficiles soient-ils, peuvent être satisfaits, car les routes tour à tour côtoient la mer, traversant les forêts, escaladant les montagnes, contournent les lacs, longent les rivières et courent à travers les plaines, au milieu de paysages d'une grandiose beauté, dont la diversité même empêche qu'ils ne deviennent monotones.

Pour vous aider à préparer d'agréables excursions à travers la province, le BUREAU PROVINCIAL DU TOURISME vous adressera gratuitement, sur demande, sa carte routière et touristique et il vous donnera avec plaisir les renseignements additionnels dont vous pourrez avoir besoin. Le Ministère de la Voirie et des Mines vient de publier, sous le titre de "SUR LES ROUTES DE QUÉBEC", un guide complet des routes de la province.

"SUR LES ROUTES DE QUÉBEC"

Un Guide Indispensable

Le Ministère de la Voirie et des Mines vient de publier, sous le titre de "SUR LES ROUTES DE QUÉBEC", un guide complet des routes de la province.

Cet indispensable auxiliaire du touriste forme un volume de près de 900 pages. Il contient une description générale de la province, une description détaillée de cinquante-et-une routes. Chaque description formant un chapitre, une carte générale, 76 cartes de sections de routes et 33 cartes d'entrées et de sorties de villes, un chapitre de renseignements généraux sur les règlements de circulation, de douanes, de chasse, de pêche, etc., et est complété par 325 photographies des principaux points de la province.

Tous les automobilistes qui veulent se renseigner sur les endroits qu'ils visitent, ou se documenter sur la province, se doivent de se procurer ce volume.

**EDITIONS FRANÇAISE ET ANGLAISE EN VENTE
AU PRIX DE \$2.00, PORT PAYE, AU MINISTÈRE DE
LA VOIRIE, A QUÉBEC, ET AU BUREAU DE LA
VOIRIE, A MONTREAL, 96, RUE ST-JACQUES EST,
AINSI QUE DANS LES PRINCIPALES LIBRAIRIES.**

Ministère de la Voirie et des Mines

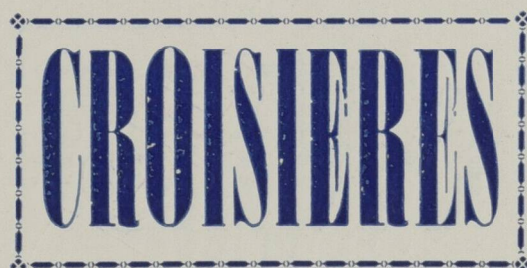
HOTEL DU GOUVERNEMENT

QUÉBEC

CONSULTEZ LE
PACIFIQUE CANADIEN
POUR TOUS LES VOYAGES

CANADA

EUROPE



ETATS-UNIS

ORIENT

Billets pour toutes les destinations

Renseignements fournis gratuitement — Itinéraires préparés
avec soin — Service incomparable — Satisfaction
absolue — Plaquettes illustrées sur demande.

Bureaux des billets à Québec: — 30, rue St-Jean, Tél. 2-0093
Château Frontenac, Tél. 2-1840 — Gare du Palais, Tél.
2-0663 — Détails supplémentaires en s'adressant à :

CHS-A. LANGEVIN,

Agent Général Service
des voyageurs,

GARE DU PALAIS, QUEBEC

Agence Générale de Navigation Océanique. — Toutes les lignes circulant du Canada et des
Etats-Unis représentées.

Plusieurs recettes sont publiées dans ce magazine pour desserts, et la manière facile de préparer les mets délicieux en employant les essences "SUPREME".



ESSENCES SUPREME

POUR OBTENIR UNE SAVEUR EXQUISE
Employez les Essences "SUPREME",
DANS LE :
Sirop, Sucre à la crème, Crème Glacée,
Gâteaux, Gelés, Blanc Manger.

Les Essences
Fabriquées par
"SUPREME" Enr., Québec.



Avec l'essence d'érable "SUPREME" vous ferez un sirop de table délicieux, équivalent sinon meilleur au vrai sirop d'érable et à un prix très économique.